actes

du conseil général

année LXXV avril-juin 1994

N. 348

organe officiel
d'animation
et de communication
pour la
congrégation salésienne

Direction Générale
Œuvres de Don Bosco
Rome

actes

**du Conseil général
de la Société salésienne
de saint Jean Bosco**

ORGANE OFFICIEL D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION POUR LA CONGRÉGATION SALÉSIENNE

N. 348
année LXXV
avril-juin
1994

1. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR	1.1 Père Egidio VIGANÒ **« Veillez, restez en tenue de service et gardez vos lampes allumées ! »**	**3**
2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES	2.1 Père Lucien ODORICO **Formation permanente pour les missionnaires salésiens**	**40**
	2.2 Père Omer PARON **« Demander les permissions »**	**46**
3. DISPOSITIONS ET NORMES	(absentes dans ce numéro)	
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL	4.1 Chronique du Recteur majeur	**49**
	4.2 Chronique du Conseil général	**50**
5. DOCUMENTS ET NOUVELLES	5.1 XVII[e] Semaine de spiritualité de la Famille salésienne	**55**
	5.2 Nouveaux provinciaux	**58**
	5.3 Statistiques du personnel salésien au 31.12.1993	**63**
	5.4 Confrères défunts	**65**

Editrice S.D.B.
Edizione extra commerciale
Direzione Generale Opere Don Bosco
Via della Pisana, 1111
Casella Postale 18333
00163 Roma

Tipografia S.G.S. - Via Umbertide, 11 - 00181 Roma - Tel. 78.27.819 -
Finito di stampare: Maggio 1994

« VEILLEZ, RESTEZ EN TENUE DE SERVICE ET GARDEZ VOS LAMPES ALLUMÉES ! »

Un thème d'actualité. - « Vie et discipline religieuse ». - Résistance au concept de « discipline ». -Signification spirituelle de la « Règle de vie ». - Les raisons de l'Eucharistie. - Les exigences de la profession religieuse. - Former à la « liberté consacrée ». - L'autorité est un service d'animation et de gouvernement. - Sujets pour un examen de conscience. - Joseph et Marie.

Rome, solennité de saint Joseph
19 mars 1994

Chers confrères,

Je viens de rentrer d'Éthiopie où j'ai eu la joie de voir une part vivante et pleine d'espérance de notre vaste Projet africain. Il est assez impressionnant de vivre avec les novices et les jeunes confrères éthiopiens qui assurent l'avenir du charisme de Don Bosco dans ce grand pays. Rendons grâces à Dieu et aux généreux missionnaires qui y travaillent dans la fidélité et l'enthousiasme.

À cette rencontre réconfortante s'ajouteront dans les prochains mois deux encouragements puissants pour notre croissance : le Synode spécial des évêques africains et la béatification de la Fille de Marie Auxiliatrice Sœur Madeleine Catherine Morano.

— *Le Synode africain* aura lieu à Rome en avril. Son document de travail présente les grandes lignes pastorales pour l'avenir de tout le continent (inculturation, dialogue œcuménique et interreligieux, justice et paix – dignité de la personne et promotion de la femme –, et moyens de communication sociale). Il faut souligner que ce document se soucie d'adapter la pastorale des jeunes, vu que plus de 40 % de la population actuelle d'Afrique et de Madagascar a moins de dix-huit ans. Nous attendons avec une attention toute particulière les orientations à ce sujet. Le Père Lucien Odorico, conseiller général pour nos missions, a été choisi comme expert au service du Synode.

— *Sœur Madeleine Morano* sera la première bienheureuse FMA après la canonisation de Mère Mazzarello. Elle sera béatifiée à Catane le 30 avril prochain, au cours de la visite du Pape dans cette ville historique de Sicile. Sœur Madeleine est un modèle éminent de vie salésienne authentique. Commencée au contact personnel de Don Bosco, elle porte une intériorité apostolique particulière : union à Dieu, esprit d'initiative, activité et largeur de vue. Elle nous ramène aux sources de notre charisme et nous stimule à en renouveler la vigueur. C'est comme si elle nous invitait à faire du prochain Synode sur la vie consacrée, en octobre, une sorte d'aire de lancement pour vivre avec plus de fidélité et de courage l'héritage de notre Fondateur.

1. Un thème d'actualité

Le récent document du Vatican sur *La Vie fraternelle en communauté,* très concret et

renouvelé, parle du chemin de libération qui conduit les religieux à la communion fraternelle et souligne la nécessité d'un programme courageux de renoncement et de fidélité aux exigences de leur profession religieuse. Négliger ce point serait désastreux. « Comme on l'a noté de plusieurs côtés, dit le document, il y a eu là un point faible de la période de renouveau de ces dernières années. On a progressé dans la connaissance de la vie en commun, on en a exploré les différents aspects, mais on s'est moins soucié de l'effort ascétique nécessaire et irremplaçable pour une libération qui permette de faire d'un groupe de personnes une fraternité chrétienne. La communion est un don offert, mais requiert une réponse, un patient apprentissage et un combat afin de surmonter ce que nos désirs peuvent avoir de trop instinctif et changeant » [1].

[1] *La vie fraternelle en communauté*, Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique, n° 23

Cette invitation m'incite à rappeler notre attention sur le thème vital de notre ascèse sous l'angle de la « discipline religieuse » et à l'approfondir.

Le titre que je donne à ma circulaire rappelle quelques formules significatives de Paul [2] et de Luc [3]. Elles viennent à point aujourd'hui pour nous avertir de contester avec l'Évangile le climat culturel de laxisme qui nous entoure. Il est certainement utile sinon urgent de réfléchir ensemble sur l'importance de l'ascèse pour vivre dans l'authenticité le don précieux de notre consécration apostolique.

[2] Cf. 1 Co 16, 13
[3] Lc 12, 35

2. « Vie et discipline religieuse »

Lorsqu'il décrit la tâche du vicaire général, l'article 134 des Constitutions ne lui assigne pas de secteur particulier comme aux autres conseillers, mais il lui confie le soin d'un aspect global particulièrement important de notre vie. Cet aspect s'exprime par deux termes en rapport mutuel et donc inséparables l'un de l'autre : la « vie consacrée » et la « discipline religieuse ».

Ils sont inséparables l'un de l'autre parce qu'ils expriment la même réalité charismatique : lorsque l'article de la Règle traite de la vie consacrée, c'est dans l'optique de la discipline religieuse ; et lorsqu'il se réfère à la discipline religieuse, il le fait en vue de la vie consacrée. Ainsi notre vie de consacrés se caractérise dans le concret comme une pratique vécue selon une règle déterminée. Ce qui élargit positivement le sens à donner au terme « discipline » en le reliant à l'authenticité de la vie religieuse.

La tâche du vicaire général ne se confond pas avec le rôle de formation assigné au conseiller pour la formation, car elle renforce et intègre le souci global du Recteur majeur (dont il est précisément le vicaire), « de promouvoir, en communion avec le Conseil général, la fidélité constante des confrères au charisme salésien » [4].

[4] *Const* 126

C'est précisément à partir de ses réflexions sur l'article 134 des Constitutions, au cours de sa session plénière clôturée le 7 janvier dernier, que le Conseil général a étudié entre autres le thème de « la vie et de la discipline religieuse », et a demandé au Recteur majeur d'en rapporter certaines conclusions dans une de ses circulaires.

Une des tâches habituelles du Conseil général durant les sessions plénières est en effet d'approfondir certains thèmes de nature à mieux éclairer l'animation des confrères. Les conseillers se répartissent en commissions pour une première ébauche et l'apportent à la réunion plénière en vue d'aboutir ensemble à des conclusions pratiques. Les sujets d'étude éventuels sont choisis selon les priorités qui ressortent des contacts avec les provinces et de l'analyse des visites.

Nous avons constaté que la santé de la « vie et de la discipline religieuse » est en général suffisante dans la Congrégation, (même s'il faut regretter quelques cas individuels qui se fourvoient et des situations à améliorer), mais le sujet n'en reste pas moins d'actualité.

Les motifs qui poussent à réfléchir ensemble sont moins à rechercher dans le cadre même de la Congrégation que dans le climat général de dégradation culturelle : laxisme, relâchement éthique, baisse de la tension charismatique. Ce climat qui s'est développé dans la société actuelle ouvre les portes à une laïcisation très dangereuse même pour les instituts de vie consacrée.

Un auteur écrit à ce sujet : « Je parle du relâchement qui s'est vérifié dans le cadre de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance : les vœux interprétés aujourd'hui de plusieurs côtés selon des critères fortement psychologiques et sociologiques, imprégnés de culture laïque. Je parle aussi du rejet que subissent des valeurs comme la prière personnelle, la méditation, l'ascèse, la direction spirituelle, l'humilité, le service, de la part d'une volonté trop humaine de se réaliser, d'arriver, de se gérer, de se mettre en avant » [5].

Ce climat qui nous baigne, fait de relativisme

[5] VALENTINO BOSCO, *Per una vita consacrata in difficoltà : strategia di governo*, LDC Turin 1992, p. 104

ainsi que d'horizons simplement anthropologiques, fait apparaître l'urgence et l'importance pour les religieux de l'ascèse exigée par leur charisme.

3. Résistance au concept de « discipline »

Les changements accélérés de ces dernières décennies ont contribué à rendre peu sympathiques (sinon antipathiques) certains mots du vocabulaire courant des religieux, comme « mortification », « observance », « discipline ».

Selon certains, le terme « mortification » serait porteur d'une anthropologie dualiste, à présent dépassée, au détriment du corps.

Celui d'« observance » aurait une teinte légaliste donnant la primauté à la norme au lieu des valeurs. Compte tenu de ce qu'il y a de vrai dans cette simplification, le Commentaire de nos Constitutions affirme : « Nos Constitutions n'entendent pas nous conduire dans un couvent pour y vivre en " observants ", mais elles nous demandent de " rester avec Don Bosco " pour être des " missionnaires " des jeunes » [6]. Ce qui nécessite une ascèse plus exigeante encore.

Le terme « discipline » dérive de « discere » (apprendre) pour évoquer l'état du « disciple » qui doit modeler sa vie sur un enseignement et l'y conformer en pratique [7]. Mais au cours des siècles, il a vu en fait sa signification se restreindre et s'appauvrir au point de ne plus désigner que des normes règlementaires, et même des punitions concrètes ou des instruments utilisés pour les flagellations ascétiques (c'est ainsi qu'on disait, par exemple, donner ou recevoir tant de coups de discipline !).

[6] *Le Projet de vie des salésiens de Don Bosco*, Rome 1986 (1990) I, p. 32

[7] Cf. ACG 293, juillet-septembre 1979, circulaire sur la *discipline religieuse*, p. 9 et suiv.

Il est clair que ce n'est pas ce sens étroit que nous adoptons. Nous ne parlons pas de discipline militaire ni même simplement pédagogique ou sportive. Nous nous référons au milieu biblique du disciple qui écoute et suit le Christ-Maître pour apprendre de Lui comment se comporter et pour conformer son style de vie aux grandes exigences de son mystère.

Rappelons quelques affirmations si parlantes en faveur de l'ascèse du disciple :

— l'évangéliste Luc : « Celui qui ne porte pas sa croix pour marcher derrière moi ne peut pas être mon disciple » [8] ;

[8] Lc 14, 27

— Matthieu : « Celui qui rejettera un seul de ces petits commandements et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le Royaume des cieux » [9] ;

[9] Mt 5, 19

— l'exhortation de saint Pierre : « Préparez votre esprit pour l'action, restez sobres, gardez toute votre espérance » [10] ;

[10] 1 P 1, 13

— de saint Jean : « Voici comment nous pouvons savoir que nous connaissons Jésus Christ : c'est en gardant ses commandements » [11] ;

[11] 1 Jn 2, 3

— de saint Paul : « Veillez, soyez fermes dans la foi, soyez des hommes, soyez forts ! » [12].

[12] 1 Co 16, 13

On pourrait multiplier les citations, mais celles-ci suffisent pour faire comprendre la signification générale que nous donnons au thème.

Nous nous référons à une ascèse concrète, à une vigilance spirituelle, à une Règle de vie, à une façon tangible de vivre en disciple.

4. Signification spirituelle de la « Règle de vie »

Quand nous parlons de « consécration religieuse », nous nous plaçons bien au-dessus d'une simple orbite légale ou juridique ; nous entrons dans le concept biblique d'« Alliance », personnelle et communautaire, entre le Seigneur et nous. Il nous inonde de la puissance et des richesses de son Esprit, et nous nous donnons à lui radicalement. Mais ce que nous promettons dépasse, en soi, nos capacités de fidélité. Alors nous nous engageons à suivre une modalité ou Règle de vie déterminée en nous appuyant sur la puissance de l'Esprit pour la mettre en pratique. Ainsi nous rattachons aussi les grandes valeurs de la consécration à des médiations normatives précises qui nous servent de soutien, de défense et d'évaluation quotidienne dans la réalisation de notre projet spécifique de vie évangélique.

L'intéressante « Introduction » du Commentaire de nos Constitutions dit précisément que « par " Regle de vie " on entend non seulement la description de l'inspiration évangélique propre, mais aussi la norme pratique de la conduite religieuse, c'est-àdire un itinéraire concret de " suite du Christ " comportant une " discipline " spirituelle et une méthodologie apostolique particulière, qui guide jour après jour la conduite personnelle et communautaire des profès » [13].

Faire fi de ces médiations, c'est vider de son contenu ce que nous promettons. Comment, par exemple, vivre la radicalité de l'obéissance, de la pauvreté et de la chasteté en négligeant certaines normes spécifiques de notre style de vie ?

[13] *Le Projet de vie des salésiens de Don Bosco*, Rome 1986 (1990) I, p. 28

Plus que la lettre de ces normes, il faut regarder les exigences vitales de la « grâce de la consécration » qui stimulent et imprègnent notre effort de cohérence : la vraie « observance *religieuse* » se situe à un niveau plus élevé et plus convaincu que la simple « observance *légale* ».

C'est donc à bon droit que le Concile Vatican II et le magistère des Papes qui lui a fait suite ont insisté sur son importance.

Le préambule du décret *Perfectae caritatis* déclare : « Maintenant, le Concile se propose de traiter de la vie et de la discipline des instituts dont les membres font profession de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, et de pourvoir à leurs besoins, selon les exigences de l'époque actuelle » [14]. Il réfère ensuite la discipline religieuse à l'observance fidèle de la Règle de vie.

[14] *Perfectae Caritatis* 1

Dans sa belle exhortation apostolique *Evangelica testificatio,* le Pape Paul VI, à propos des dangers à surmonter dans le contexte actuel, dit aux religieux : « Qui ne voit toute l'aide que vous apporte, pour y parvenir, le cadre fraternel d'une vie *régulière,* avec des disciplines de vie librement consenties ? Celles-ci apparaissent toujours plus nécessaires à quiconque " revient à son cœur ", au sens biblique du terme » [15].

[15] *Evangelica testificatio* 34

Et un peu plus loin : « C'est dire le sens des observances qui rythment votre vie quotidienne. Loin de les considérer sous le seul aspect de l'obligation d'une règle, une conscience avertie les juge aux bienfaits qu'elles apportent, en assurant une plus grande plénitude spirituelle. Il faut le dire : les observances religieuses requièrent, bien plus qu'une instruction rationnelle, ou une éducation de la volonté, une véritable initiation visant à *christianiser* l'être selon les béatitudes

évangéliques jusque dans ses profondeurs » [16].

[16] ib. 36

Nous voyons précisément dans la discipline religieuse une médiation indispensable pour « christianiser » notre être.

Pour mieux en saisir les motivations, nous pouvons regarder deux grands pôles de référence : l'Eucharistie et la profession religieuse.

5. Les raisons de l'Eucharistie

L'Eucharistie est certainement le moment le plus qualifié pour nous christianiser tout entiers. C'est là que nous développons chaque jour en nous les sentiments mêmes du Christ pour devenir ses « disciples ». Nous savons que les premiers disciples de Jésus n'ont pas commencé par se montrer spécialement observants d'une discipline ascétique : « Pourquoi tes disciples ne jeûnent-ils pas comme les disciples de Jean et ceux des pharisiens ? » [17] C'est qu'ils n'appartenaient plus à l'Ancien testament, lorsque le jeûne et la pénitence étaient essentiellement une imploration de la venue du Messie ; ils n'en avaient pas besoin parce que « l'Époux était avec eux ». Mais après Pâques, ils découvriraient un « temps de l'Église » où l'on attend et prépare la venue définitive du Seigneur dans la Parousie : « Un temps viendra où l'Époux leur sera enlevé : ce jour-là ils jeûneront » [18].

[17] Mc 2, 18

[18] Mc 2, 20

Ce temps se caractérise par sa dimension eschatologique. Aussi la discipline ascétique ne sera pas abolie, mais elle acquerra *une modalité et un sens nouveaux :* elle sera le témoignage d'une vie en accord avec le Christ qui, à partir de l'Eucharistie, continue à répandre la grâce d'être

de vrais « disciples » pour relever les défis des temps et vaincre les assauts du péché.

Devant les pratiques ascétiques du judaïsme et d'autres religions, le christianisme manifeste son engagement ascétique dans un *esprit nouveau,* même si les pratiques peuvent sembler pareilles.

Il est donc important de saisir la nouveauté de cet esprit.

Dans l'Eucharistie, qui nous assimile au Christ pour constituer ensemble son Corps mystique dans l'histoire, nous pouvons facilement reconnaître les raisons profondes de cet esprit nouveau. Considérons-en deux : la « filiation divine » et la « solidarité humaine ».

— *LA FILIATION DIVINE.* D'une part, Jésus est le Fils unique du Père ; il vit dans la plus profonde communion avec Lui. Comme homme, il a exprimé cette communion par une obéissance parfaite, c'est-à-dire par cet amour filial que fut le don total de lui-même dans le sacrifice du Calvaire.

Le cœur humain de Jésus est celui d'un Fils obéissant jusqu'à la mort, mais il l'est parce qu'il est intensément Fils et non pour obéir à une loi : il est le Fils qui se complaît intimement à exécuter le projet du Père : « Mon Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi ! Cependant, non pas comme je veux, mais comme tu veux » [19].

[19] Mt 26, 39

— *LA SOLIDARITÉ HUMAINE.* D'autre part, Jésus est le Second Adam, le frère solidaire de tous les hommes, leur représentant et chef devant Dieu ; il est le Rédempteur qui lutte contre le Malin et se sent pleinement coresponsable du péché de ses frères. Le péché de l'homme est très grave vu que l'infinie miséricorde du Père ne le pardonne qu'à travers la croix. Mais à cause de sa solidarité

radicale, le cœur de Jésus – même s'il est de l'Agneau innocent – estime qu'il a la mission et le devoir inhérent à sa fraternité authentique et radicale d'expier le mal de l'histoire de l'homme.

Ces deux motivations de fond expriment la nouveauté du mystère de l'Incarnation et par le fait même l'originalité de la nouvelle Alliance : devenir « disciples » pour « christianiser notre être » comporte un esprit nouveau dans toute l'ascèse pénitentielle. L'Eucharistie oriente tout pour faire de nous des « disciple » qui se nourrissent le cœur des sentiments mêmes du Christ : de sa qualité de Fils de Dieu (« fils dans le Fils » !) et de sa solidarité avec les hommes (coresponsables avec Lui dans la Rédemption).

Toute l'attitude du vrai « disciple » (sa « discipline » !) se situe au creux de cet amour qui est don de soi dans la filiation obéissante au Père et dans la solidarité rédemptrice des péchés, surtout de ceux de ses destinataires et de ses frères.

En face du mystère eucharistique, la discipline religieuse est une médiation concrète pour « christianiser » notre vie : elle ne permet en aucune façon la négligence ascétique, l'individualisme, l'indépendance arbitraire, les mesquines compensations contraires à la radicalité des conseils évangéliques, le style de vie superficiel du monde privé de l'esprit des béatitudes (Jésus n'a jamais songé à dire : « La discipline, je la vis à ma façon ! »).

6. Les exigences de la profession religieuse

Un autre pôle de référence pour valoriser la discipline religieuse est, pour nous, la profession : « Les Constitutions obligent chaque confrère en

vertu des engagements qu'il a pris librement devant l'Église par sa profession religieuse » [20].

[20] *Const* 193

Nous l'avons déjà dit plus haut et nous en avons parlé dans deux circulaires : en 1986 pour préparer les célébrations du premier centenaire de la mort de Don Bosco [21], et en 1987 lorsque j'ai présenté le « Commentaire » des Constitutions [22].

[21] *ACG* 319, octobre-décembre 1986
[22] *ACG* 320, janvier-mars 1987

La profession présente deux faces particulièrement significatives : la consécration comme « pacte d'Alliance », et la pratique de vie qui constitue notre « carte d'identité dans l'Église ».

La consécration spéciale qui a lieu dans la Profession religieuse unit *dans un pacte d'alliance mutuelle* l'initiative de Dieu (qui assure l'assistance et la puissance de l'Esprit-Saint) et le don de soi que Lui fait le profès : ce pacte se définit par une mission spécifique, une dimension communautaire déterminée et une pratique radicale des conseils évangéliques [23].

[23] Cf. *Const* 3

L'Alliance comporte de la part de Dieu la fidélité indéfectible à son geste consécrateur et, de notre côté, l'engagement de donner toutes nos forces [24] à suivre le projet de vie évangélique de notre Fondateur (le « patriarche » de notre Alliance).

[24] Cf. *Const* 24

Il s'agit d'un pacte totalement libre, où les engagements qui s'assument ne sont pas en soi obligatoires pour tous les fidèles, mais le deviennent pour les consacrés précisément en vertu du pacte de leur profession. Il exige de la loyauté parce qu'il concrétise une amitié qui se veut indissoluble. Le religieux renforce son Alliance en exerçant chaque jour sa « liberté consacrée » ; la consécration, en effet, entraîne et affermit la liberté à travers une discipline évangélique particulière. Mais c'est plus loin que nous dirons un mot des

rapports entre la liberté et la discipline. Pour le moment, il suffit de souligner que la profession religieuse, en tant que pacte d'amitié réciproque, comporte de notre part une vraie « fidélité à l'engagement pris » comme « réponse toujours renouvelée à l'alliance particulière que le Seigneur a scellée avec nous » [25].

[25] *Const* 195

Ainsi la négligence de la discipline religieuse devient-elle en fait un attentat contre la profession et une déloyauté vis-à-vis de l'amitié que nous avons nouée publiquement avec le Seigneur.

— *La « carte d'identité »* qui est remise à celui qui fait la profession, s'appelle d'ordinaire « Règle de vie » : elle définit tant « les richesses spirituelles » du charisme de notre Fondateur dans l'Église, que tout « le projet apostolique de notre Société » [26], avec des dispositions concrètes sur les modalités de la convivialité, les normes communautaires, la formation et la coresponsabilité dans l'exercice des différents rôles.

[26] *Const* 192

La formule même de notre profession déclare explicitement notre engagement concret : « selon la voie évangélique tracée par les Constitutions salésiennes » [27]. Ces Constitutions « représentent notre code fondamental » complété par « les Règlements généraux », les « délibérations prises par le Chapitre général », les « Directoires généraux et provinciaux » et « d'autres décisions émanant des autorités compétentes » [28].

[27] *Const* 24

[28] *Const* 191

Ainsi le Règle propose une discipline religieuse concrète qui guide effectivement « la vie et l'action des communautés et des confrères » [29] dans une pratique vécue qui est « beaucoup plus qu'une simple observance (légale) ; elle exige une fidélité soutenue par un témoignage personnel, par une communion de vie dans la communauté, par une

[29] Ib.

créativité pastorale qui réponde aux défis des temps, par une conscience de l'Église locale et universelle, par une prédilection pour la jeunesse pauvre d'aujourd'hui, par un infatigable esprit de sacrifice pour chaque jour de l'année » [30].

[30] *Le Projet de vie des salésiens de Don Bosco*, Rome 1986 (1990) I, p. 31

Pourquoi faisons-nous de la Règle notre « carte d'identité dans l'Église » ? Parce qu'elle est la description officielle, approuvée par le Siège apostolique et professée par les confrères, du visage spécifique du charisme salésien de Don Bosco.

Nous savons que l'Église est, dans le monde, le « sacrement » universel du salut, c'est-à-dire un signe visible qui communique son mystère selon des modalités existentielles précises et perceptibles. Dans le Peuple de Dieu, il y a d'innombrables formules pour signifier la mission ecclésiale de salut, et des façons multiples d'exercer l'unique sainteté ; aux religieux en particulier revient de témoigner que le monde ne peut être sauvé sans l'esprit des béatitudes.

Or les charismes de vie religieuse sont nombreux, chacun avec sa pratique de vie particulière, par laquelle il manifeste aux autres la nature de sa vocation et de sa mission propres. L'observance des indications et des dispositions de la Règle de vie entre ainsi, globalement, dans le cadre de cette caractéristique « sacramentelle » de l'Église par laquelle elle présente au monde le mystère du Christ « soit dans sa contemplation sur la montagne, soit dans son annonce du royaume de Dieu aux foules, soit encore quand il guérit les malades et les infirmes et convertit les pécheurs à une vie féconde, quand il bénit les enfants et répand sur tous ses bienfaits, accomplissant en tout cela, dans l'obéissance, la volonté du Père qui l'envoya » [31].

[31] *Lumen gentium* 46

Par la pratique de notre Règle de vie, nous offrons aux yeux du monde un aspect bien précis de la nature sacramentelle de l'Église, comme « signe » universel de salut.

Évidemment notre Règle de vie, élargie au sens indiqué à l'article 191 de nos Constitutions, offre différents niveaux de référence à la discipline religieuse, et rend ainsi possible, en des circonstances spéciales, la dispense temporaire par les supérieurs majeurs « de tel ou tel des articles disciplinaires » [32]. Ici, l'adjectif « disciplinaires » est pris au sens juridique restreint et désigne telle ou telle norme concrète ou disposition réglementaire qui ne touche pas nécessairement le projet même de notre carte d'identité [33].

[32] *Const* 193

Mais loin de diminuer l'importance globale de la discipline religieuse, ces exceptions éventuelles en confirment la validité et la signification théologale et ecclésiale profonde. Cela nous est rappelé, avec clarté et une conviction transmise dans la Famille de génération en génération, au seuil des Constitutions : « Le livre de la Règle est pour nous, salésiens, le testament vivant de Don Bosco : " Si vous m'avez aimé dans le passé, nous dit-il, continuez à m'aimer à l'avenir par l'exacte observance de nos Constitutions "» [34].

[33] Il vaut la peine de lire tout le commentaire de l'article 193 : *Le Projet de vie des salésiens de Don Bosco*, Rome 1986 (1990) III, p. 326-329

[34] *Const*, Préambule

« Être avec Don Bosco ", c'est faire de la profession la source de notre sainteté : « Les confrères qui ont vécu ou qui vivent en plénitude le projet évangélique des Constitutions nous aident et nous entraînent sur le chemin de la sanctification. Le témoignage de cette sainteté [...] constitue le don le plus précieux que nous puissions offrir aux jeunes » [35].

[35] *Const* 25

Ainsi, la discipline religieuse est-elle pour nous un point caractéristique de l'ascèse chrétienne

indispensable au « disciple » qui veut participer vitalement, comme Don Bosco, au mystère de son Maître.

7. Former à la liberté consacrée

Notre liberté de disciples est « consacrée », c'est-à-dire purifiée, affermie par l'Esprit-Saint et promue à une plus grande authenticité humaine. Il est peut-être utile de réfléchir brièvement sur les rapports de la liberté avec la discipline parce qu'à première vue, ces deux valeurs peuvent sembler antinomiques ; comme si l'accroissement de la liberté diminuait la discipline et le renforcement de la discipline réduisait la liberté.

Beaucoup considèrent comme « libre » celui qui a le pouvoir de décider toujours de façon autonome selon ses goûts et sa volonté, qui peut choisir et changer quand il lui plaît, qui est maître de ses décisions sans dépendre d'autrui. C'est une caricature évidente qui ne respecte pas la réalité, même si elle comporte un peu de vrai.

Certes, la liberté est une valeur fondamentale de l'homme ; elle mérite une attention privilégiée parce qu'elle le constitue dans son être le plus profond. La personne se perfectionne elle-même par les initiatives de sa liberté, mais avec une conscience droite éclairée par la « vérité » objective et un agir vraiment libre, non esclave de passions, d'idéologies, d'injustices, de conditionnements ni de maladies ou de carences dans son développement personnel.

« On ne peut, affirme le saint-Père dans sa *Lettre aux familles,* comprendre la liberté comme la faculté de faire n'importe quoi : elle signifie le

don de soi. De plus, elle veut dire : *discipline intérieure du don.* Dans la notion de don ne figure pas seulement l'initiative libre du sujet, mais aussi la dimension du devoir. Tout cela se réalise dans la " communion des personnes ". [...] L'individualisme suppose un usage de la liberté dans lequel le sujet fait ce qu'il veut, " définissant " lui-même " la vérité " de ce qui lui plaît ou lui est utile. Il n'admet pas que d'autres " veuillent " ou exigent de lui quelque chose au nom d'une vérité objective. Il ne veut pas " donner " à un autre en fonction de la vérité, il ne veut pas devenir " don désintéressé ". L'individualisme reste donc égocentrique et égoïste » [36].

[36] JEAN-PAUL II, *Lettre aux familles,* n° 14 (Documentation catholique n° 2090, 20 mars 1994, p. 262

En effet, la liberté humaine a de nombreuses limites imposées tant par la nature que par la dimension dramatique de son existence même. Elle apparaît toujours en quelque sorte « prisonnière d'elle-même » et son développement plénier exige tout un effort de libération.

D'un côté, le péché constitue une véritable tragédie pour la liberté ; et de l'autre, si l'on veut atteindre un but et réaliser une mission, il est nécessaire d'assurer à la liberté des comportements qui vont au-delà de certaines inclinations naturelles. Il y a donc une « *liberté de* » ce qui est frein et oppression de la part du péché, et une « *liberté pour* » rejoindre un objectif. Elles exigent l'une et l'autre tout un travail difficile de libération et de renforcement.

En relation avec la liberté, il y a donc une sorte de discipline qui aide à réaliser un processus de libération « de » et de libération « pour ».

L'antinomie initiale entre la liberté et la discipline se résout par la médiation de la conscience, qui intériorise le bien fondé et la nécessité de la

discipline pour la vivre dans la liberté, comme voulue personnellement et non comme imposée par autrui. C'est pourquoi il est important de former avec soin la conscience sur la signification et les apports de la discipline ; il faut développer une formation concrète à l'ascèse, à celle qui se rattache existentiellement au mystère eucharistique et à la consécration dans la profession religieuse. Si nous pensons notre discipline sous l'angle de l'Eucharistie et de la profession, nous saisissons immédiatement sa raison d'être, sa nécessité et son originalité.

Dans la formation de la conscience, il y a aujourd'hui le danger de ne pas accorder à l'ascèse l'importance qu'elle mérite. Il ne s'agit pas, pour raison d'ascèse, de s'accrocher à une mentalité ou à des pratiques d'un autre âge, ni de cultiver une sorte de servilité proche de l'hypocrisie. Mais bien de rendre concrètement praticable le don total de soi dans l'amour consacré.

Certes la discipline est inacceptable sans liberté, mais sans discipline la liberté est arbitraire et va à la dérive. Seule la conscience est capable de promouvoir une discipline soutenue par la liberté, qui ne relève ni de l'immobilisme conformiste ni du pharisaïsme légaliste. Ce qu'il faut, c'est établir un équilibre harmonieux entre la liberté et la discipline (et non pas liberté *ou* discipline, par conséquent) pour répondre à la contradiction irréductible que certains voient entre les deux.

Un auteur écrit : « Jésus se pose devant Dieu comme être obéissant et libre. En tant que fils obéissant, il accomplit la volonté du Père et suit aveuglément la loi qu'il impose ; en tant qu'être libre, il adhère à cette volonté par conviction intime, en pleine connaissance et d'un cœur

joyeux ; il la re-crée pour ainsi dire en lui-même. L'obéissance sans liberté est un esclavage, la liberté sans obéissance est arbitraire. L'obéissance suit aveuglément, la liberté ouvre les yeux. L'obéissance agit sans poser de questions, la liberté veut connaître la signification de ce qu'elle fait » [37].

[37] D. BONHOEFFER, *Etica*, Bompiani Milan 1969, p. 211-212

Les yeux sur le Christ (« voie, vérité et vie ! »), modèle de parfaite harmonie entre l'obéissance et la liberté, le « disciple » focalise la formation de sa conscience sur cet aspect qui est à la racine de toute l'ascèse chrétienne. Et, comme salésien, il s'efforce chaque jour de concilier la contradiction apparente entre la discipline et la liberté pour vivre dans la fidélité le projet évangélique de sa profession religieuse.

Il lui faut lutter contre le mal, contre ses passions et ses inclinations, contre la mentalité mondaine envahissante (= liberté « de ») ; il doit aussi répondre aux exigences de la communion avec les confrères pour mettre sur pied un projet qui réalise concrètement la mission salésienne (= liberté « pour »). Tout cela exige de lui une ascèse constante et une discipline adaptée – une sorte d'entraînement quotidien –, observées avec courage et avec joie tant pour éviter l'infidélité, l'individualisme, la superficialité, le laxisme etc., que pour promouvoir à la fois l'alliance particulière avec Dieu et la mission commune dans l'Église.

De la sorte, s'il se forme une conscience de « disciple », le confrère trouvera des lumières et des stimulants pour sa liberté dans sa condition de « consacré », car il adoptera les exigences ascétiques d'une discipline assumée et pratiquée par conviction et volonté personnelle dans l'harmonie de la vie communautaire.

8. L'autorité est un service d'animation et de gouvernement

L'optique évangélique que nous avons donnée à la discipline religieuse suppose et exige la communion réciproque entre les confrères. Celle-ci implique que se rénove aussi bien l'exercice de l'autorité que la coresponsabilité dans la pratique de l'obéissance. Pour assimiler les axes postconciliaires du renouveau, des ordres d'en-haut ne suffisent pas. Il faut un travail d'animation intelligent et constant pour aider à former de nouvelles convictions. La relation entre l'animation et la formation permanente est la grande voie pour éduquer aujourd'hui à être de vrais « disciples ». Au lieu de parler de « supérieur » et de « sujets », il faut insister sur la coresponsabilité de confrères qui se trouvent en communion réciproque et avec des fonctions complémentaires : « La vocation commune comporte la participation responsable et effective de tous les membres à la vie et à l'action de la communauté » [38].

[38] *Const* 123

Cela ne supprime ni l'action de gouvernement ni la disposition fondamentale d'obéissance, mais en transforme profondément l'exercice en renforçant le partage et la coopération.

Évidemment il faut former la personnalité de chacun pour qu'il sache harmoniser dans le concret son rôle avec celui des autres, en particulier pour ce qui concerne le supérieur. Ce qui fait de temps en temps problème, c'est la distance et les préjugés qui se notent parfois vis-à-vis de celui qui porte le service de l'autorité. Celui qu'il faut pour remplir ce rôle n'est pas un « caporal », mais un pasteur à la fois frère, ami et père.

Mais il se trouve quelquefois chez l'un ou l'autre une sorte de déphasage dans l'exercice du rôle de l'autorité : il refuse d'assumer des charges, ou bien ne tient pas compte des exigences de la responsabilité et renonce à « promouvoir la charité, à coordonner le travail de tous, à animer, orienter, décider, rectifier » [39]. Il néglige parfois aussi de faire fonctionner comme il faut les organes de participation et de coresponsabilité (conseils, assemblées etc.), ou n'a cure de la facilité avec laquelle tel ou tel confrère se dispense de certaines tâches explicitement indiquées (consultations, formalités à remplir pour les nominations, etc.).

[39] *Const* 121

Il est certain que les carences dans l'exercice de l'autorité ont une influence néfaste sur la discipline religieuse. Si un supérieur interprète son rôle en « complexé », dans une mentalité superficielle faussement démocratique, il réduit la communauté à une convivialité désorganisée et lui fait perdre l'orientation authentique de son projet pastoral et la vitalité organique de sa communion ; il ne peut alors parer aux individualismes.

Chaque membre doit s'intéresser au rôle de l'autre et, en particulier, à la fonction de coordination de celui qui exerce le service de l'autorité. C'est une aide réciproque indispensable, à développer dans un climat de fraternité sincère. L'effort de tous pour entretenir cette coordination est devenu prioritaire dans la méthode spirituelle qui fait des communautés un noyau d'amis-frères adonnés ensemble à la même mission.

Faire communauté, ce n'est pas seulement vivre ensemble, mais aussi apprécier et rendre complémentaires les rôles les uns des autres, en donnant une place privilégiée à l'exercice de l'autorité.

9. Sujets pour un examen de conscience

La discipline religieuse n'est pas une abstraction vague. Elle porte sur des points très concrets, précisés par la tradition salésienne et notre Règle de vie. Il vaut donc la peine, de temps en temps, d'en faire un examen de conscience personnel et communautaire.

Voici quelques thèmes générateurs pour un examen de conscience à propos de notre discipline religieuse :

a. La vigilance ascétique personnelle ;
b. La pratique des conseils évangéliques ;
c. Les exigences de la vie commune ;
d. La coresponsabilité ;
e. Le projet éducatif et pastoral.

a. *La vigilance ascétique personnelle.*

Notre vie spirituelle a toujours deux faces complémentaires : l'une n'est pas l'autre, mais elles ne se séparent jamais ; elles vont toujours de pair au cours de l'existence. Ce sont la face mystique et la face ascétique. La première est la participation vivante au mystère joyeux de l'amour de Dieu et du Christ ressuscité ; la seconde souligne l'effort rédempteur de collaboration avec le Christ dans la lutte contre le péché. Il est indispensable de faire en sorte que la première puisse se réaliser dans notre condition humaine.

Le souci d'assurer la consistance de cette face ascétique, qui mobilise la volonté personnelle, n'implique aucune concession au pélagianisme, mais prolonge en nous des exigences historiques

concrètes de l'incarnation rédemptrice vécue par le Christ.

La vie consacrée on a toujours accordé une importance spéciale à la pratique ascétique, surtout chez les moines (le « monastère » s'appelait aussi « ascétère »). Certes il y a des types variés d'ascèse, non seulement en fonction des charismes, mais aussi de la diversité des conceptions anthropologiques selon les temps et les cultures.

Nous, les salésiens, nous avons un charisme spécial de vie apostolique et nous le vivons à une heure où les sciences anthropologiques nous pousseraient à parler d'un type nouveau de culture. L'ascèse de notre spiritualité a donc sa modalité spécifique, à entretenir et à renforcer aujourd'hui. À commencer en chacun personnellement : ses convictions, ses réflexions sur l'esprit salésien, sa confrontation sincère avec notre Règle de vie.

Don Bosco « notre modèle » [40] nous éclaire à ce sujet.

[40] Cf. *Const* 21

Dans son fameux songe du personnage aux dix diamants [41], il parle de notre « mystique » à propos des diamants placés sur la poitrine, centrés sur le mot d'ordre « donne-moi des âmes », c'est-à-dire sur la charité pastorale renforcée et vivifiée par les deux autres vertus théologales. Il fixe notre attention sur notre « ascèse » avec les diamants du dos et, surtout, les deux diamants placés sur les épaules qui soutiennent tout le manteau. Ces deux diamants forment une sorte de charnière entre l'aspect mystique et l'aspect ascétique, et se traduisent de pair dans la vie quotidienne ; ce sont « le travail et la tempérance ».

[41] Cf. *ACS* 300, avril-juin 1981

Ce n'est pas le moment d'en développer la richesse, mais d'en indiquer l'importance spirituelle : il s'agit d'un thème vraiment fécond pour

nous. L'article 18 des Constitutions offre une synthèse utile pour notre examen de conscience à ce sujet. L'aspect « spirituel » de la discipline saute aux yeux : car, nous l'avons dit plus haut, il ne s'agit pas d'une simple norme à observer, d'un article purement « disciplinaire » dont il serait possible de se faire dispenser même seulement à titre exceptionnel, mais d'une dimension de la sainteté salésienne.

L'examen à faire porte par conséquent sur une disposition évangélique de fond, sur laquelle pourront aussi se greffer des normes concrètes, parfois peut-être mineures, mais qui constituent l'épaisseur concrète du quotidien.

b. *La pratique des conseils évangéliques.*

Un important thème générateur de vigilance ascétique spéciale est la pratique des trois conseils évangéliques émis comme vœux dans la profession religieuse : l'obéissance, la pauvreté et la chasteté. Il expriment avec quelle radicalité nous voulons être « disciples » du Seigneur.

Ici la grande discipline religieuse se concrétise en des attitudes permanentes, bien déterminées dans notre Règle de vie : « Nous suivons Jésus-Christ [...] et nous participons plus étroitement [...] à son anéantissement et à sa vie dans l'Esprit » [42].

[42] *Const* 60

— *L'OBÉISSANCE.* Dans le songe du personnage aux dix diamants, Don Bosco place l'obéissance au centre du carré du dos ; pour nous religieux de vie apostolique dont le charisme se caractérise tout entier par la mission, l'obéissance a une priorité qui guide toute notre vie consacrée. Il vaut la peine de

nous examiner avec attention en considérant les articles de la Règle qui traitent de ce vœu ; par lui, nous revivons – « en hommes libres et responsables » – « l'obéissance du Christ en accomplissant la mission qui nous est confiée » [43] ; nous mettons nos capacités et nos dons « au service de la mission commune » [44] ; « Plutôt que de faire des œuvres de pénitence, nous dit Don Bosco, faites celles de l'obéissance » [45] ; et dans cette optique sachons avoir des entretiens fraternels avec notre supérieur [46] pour confronter de façon existentielle notre fidélité à notre profession et notre manière de réaliser la mission commune.

[43] *Const* 64

[44] *Const* 69

[45] *Const* 71

[46] Cf. *Const* 70

Et dans un climat de famille [47], le supérieur sera « au centre de la communauté, frère parmi des frères qui reconnaissent sa responsabilité et son autorité » [48].

[47] Cf. *Const* 16

[48] *Const* 55

Dans l'actuel climat culturel qui environne la volonté humaine et sa liberté d'une mentalité d'autoréalisation, d'autogestion et d'individualisme dans l'action, le disciple du Christ obéissant devra se convaincre qu'il doit perfectionner sa liberté *en consacré ;* il aura à le faire de façon « personnelle », et jamais « individualiste ».

D'où l'importance d'une obéissance profondément convaincue, « en engageant " les forces de son intelligence et de sa volonté, ses dons de nature et de grâce " » [49].

[49] *Const* 67

— *LA PAUVRETÉ* du salésien, en sa qualité de « disciple » du Christ, a son réalisme très pratique et sa façon originale d'être vécue. Nous y avons réfléchi dans une récente circulaire [50] qui approfondissait le projet évangélique de notre Règle de vie. Nous avons aussi suggéré quelques points pour un « scrutinium paupertatis » (précisé par un appel de l'économe général dans une intervention

[50] *ACG* 345, juillet-septembre 1993

détaillée) ; grâce à Dieu, bien des communautés ont déjà effectué des évaluations fructueuses à ce sujet.

Il y a ici toute une grande discipline religieuse – accompagnée aussi de normes très explicites – qui garantit la radicalité de notre marche à la suite du Christ.

Une pauvreté riche d'initiatives et de détachement du cœur, qui utilise avec générosité ses biens selon sa mission au service des pauvres. « Rappelez-vous bien, nous dit Don Bosco, que ce que nous avons n'est pas à nous, mais aux pauvres ; malheur à nous si nous n'en faisons pas un bon usage » [51].

[51] *Const* 79

N'oublions pas ce que notre Père nous a laissé par écrit dans son Testament spirituel : « Quand commenceront parmi nous les commodités et les aises, notre Société aura fini son temps » [52].

[52] *Constitutions de la Société de saint François de Sales*, Rome 1984, p. 257

— *LA CHASTETÉ* est, chez nous, « la vertu qu'on doit souverainement cultiver » (Don Bosco). « Notre tradition a toujours considéré la chasteté comme une vertu rayonnante, porteuse d'un message spécial pour l'éducation de la jeunesse » [53].

[53] *Const* 81

Elle comporte une discipline personnelle et communautaire importante. La pratique de la chasteté, en effet, « intéresse des inclinations particulièrement profondes de la nature humaine » [54] ; elle « libère et accroît notre capacité de nous faire tout à tous. Elle développe en nous le sens chrétien des relations personnelles, favorise de vraies amitiés et contribue à faire de la communauté une famille » [55].

[54] *Const* 82

[55] *Const* 83

Nous savons que les vœux que nous professons constituent trois faces complémentaires d'une unique disposition fondamentale : le don total de

nous-mêmes au Seigneur en vue de notre mission. En effet, c'est dans la sincérité et la joie avec lesquelles nous vivons notre célibat pour le Royaume que nous pouvons faire l'expérience concrète de la réalité et de la totalité de notre don : « Les conseils évangéliques en favorisant la purification du cœur et la liberté spirituelle, rendent active et féconde notre charité pastorale » [56]. Surtout si nous pensons qu'une disposition essentielle du Système préventif est de « nous faire aimer » comme signes et porteurs de l'amour de Dieu pour nos destinataires. Un examen de conscience soigné et continuel sur ce point garantit la radicalité non seulement de notre chasteté, mais aussi de notre pauvreté et de notre obéissance.

[56] *Const* 61

La discipline de la garde du cœur est un point fondamental de l'ascèse qui défend et promeut l'Alliance de la consécration. Cet aspect religieux indispensable est à entretenir chaque jour parce que « la chasteté n'est pas une conquête réalisée une fois pour toutes. Elle a ses moments de paix et ses moments d'épreuve » [57].

[57] *Const* 84

D'où la nécessité de cultiver des dispositions précises et de recourir à des moyens pratiques et adaptés dans notre société hédoniste qui se distingue par la pseudo-libération du sexe. Il faut la plus grande sincérité avec nous-mêmes vis-à-vis des affections, ainsi que du courage pour couper court dès le début à certaines compensations répréhensibles.

Les Constitutions nous offrent un cadre pour nous examiner :

— Vivre dans le travail et la tempérance ;
— Pratiquer la mortification et la garde des sens ;
— Faire un usage discret et prudent des moyens de communication sociale ;

— Ne pas négliger les moyens naturels qui favorisent la santé physique et mentale ;
— Intensifier l'union à Dieu dans la prière ;
— Nourrir l'amour pour le Christ à la table de la Parole et de l'Eucharistie ;
— Fréquenter avec sincérité le sacrement de la Réconciliation ;
— S'ouvrir à un guide spirituel ;
— Se référer sans cesse à l'exemple de Don Bosco ;
— Recourir avec une confiance filiale à Marie Immaculée et Auxiliatrice [58].

[58] Cf. *Const* 84

c. *Les exigences de la vie commune.*

Le choix communautaire est un point essentiel de notre consécration religieuse. La communauté n'est pas quelque chose de tout fait, mais une tâche à réaliser chaque jour. C'est à juste titre que le récent document du Vatican consacre un chapitre à « la communauté religieuse, *lieu où l'on devient frères et sœurs* ». Notre communauté salésienne a, en outre, son originalité et son style particulier. Il faut savoir le conserver et le renforcer. Et notre Règle de vie nous offre divers éléments importants pour l'organiser comme il faut.

Le CG23 a indiqué encore la « journée de la communauté » qui peut faciliter de temps en temps un examen de conscience soigné sur ce point vital.

Les liens pour vivre et travailler ensemble en communion fraternelle sont « la charité fraternelle, la mission apostolique et la pratique des conseils évangéliques » [59], c'est-à-dire les composantes mêmes de notre consécration [60] à assumer et à entretenir « personnellement » – nous l'avons déjà dit – sans « individualisme ».

[59] *Const* 50
[60] Cf. *Const* 3

Notre communauté apostolique « se caractérise par l'esprit de famille qui anime tous les moments de sa vie : le travail et la prière, les repas et les heures de détente, les rencontres et les réunions. Dans un climat d'amitié fraternelle nous mettons en commun les joies et les peines, et nous partageons dans la coresponsabilité les expériences et les projets apostoliques » [61].

[61] *Const* 51

Il faut en particulier revoir et assurer la dimension communautaire de la prière, si fondamentale et vitale pour construire une communauté dont les liens ne procèdent ni de la chair ni du sang.

Pour bâtir la communauté, il faut une méthode qui entraîne à la bonté, au pardon, à l'amitié dans la maison, aux vertus sociales de la convivialité, à la communication, à la pratique des conseils évangéliques en relation avec la communauté même ; et qui mesure aussi sa fraternité au renforcement de sa communion avec l'Église locale, avec la Famille salésienne et, en particulier, avec les fidèles laïcs les plus proches de nous.

d. *La coresponsabilité.*

La dimension communautaire de notre discipline religieuse doit développer chaque jour la coresponsabilité. La mission salésienne « est assumée et mise en œuvre en premier lieu par les communautés provinciales et locales » [62], Il faut donc réfléchir en commun et revoir ensemble l'activité et l'efficacité de notre présence sur le territoire.

[62] Cf. *Const* 44

Il sera donc nécessaire de faire un examen de conscience sur l'exercice de l'autorité et sur le projet apostolique de la communauté. Chaque confrère doit se sentir « membre » avec des

fonctions qui complètent celles des autres, en accord avec le supérieur. Celui-ci est un membre « travaillant en coresponsabilité à la mission apostolique » [63].

[63] *Const* 175

La coresponsabilité se traduit par une participation active et sérieuse aux divers niveaux où s'étend la dimension communautaire : la vie et l'activité de la maison, la participation à des travaux et des missions provinciales précises, ainsi que la collaboration sincère à des tâches spéciales du Recteur majeur avec son Conseil (comme, par exemple, la consultation pour le choix des responsables du gouvernement, Const. 123).

Il sera bon de faire cet examen niveau par niveau pour promouvoir et purifier la discipline de la coresponsabilité.

e. *Le projet éducatif et pastoral.*

Il semblerait à première vue qu'un examen de conscience sur notre discipline religieuse ne doive pas prendre en compte un projet d'action. Et pourtant si ! parce que notre volonté de renouveau se centre en bonne partie sur lui, et que la discipline même est une disposition spirituelle qui ne vise pas seulement à mettre en pratique des normes, mais aussi à éveiller la créativité, l'esprit d'initiative et la coresponsabilité en divers secteurs de notre mission.

Comme nous l'avons vu, nous sommes appelés à éduquer et à évangéliser en communauté ; le CG23 nous a rappelé de façon très concrète les tâches pratiques de la communauté [64], et celle-ci doit se présenter comme un « signe de foi », une « école de foi » et un « centre de communion et de participation ». Cela exige des confrères plusieurs

[64] *CG23* n° 215 et suiv.

attitudes de discipline spirituelle, qui se concrétisent dans des programmes adaptés de formation permanente.

D'autre part la mise en pratique de l'article 31 des Constitutions pour collaborer dans l'Église à la nouvelle évangélisation est guidée par les indications normatives du deuxième chapitre des Règlements généraux, les articles 4-10, qui présentent un panorama exigeant de révision. Comment faire, par exemple, pour que la communauté soit vraiment le « noyau animateur » [65] de la communauté éducative et pastorale plus large ?

[65] *Règl* 5

La mise sur pied du « projet » exige présence et « coresponsabilité », et celle-ci se prolonge ensuite dans un travail sincère et constant de réalisation et de révision. En effet, la mise en œuvre du projet requiert une collaboration disciplinée. En d'autres termes, que chacun tienne sa part avec zèle et compétence et qu'il en rende compte à qui de droit ; qu'il n'assume pas indépendamment de la communauté (du supérieur) des engagements qui l'éloignent ou le limitent dans la réalisation du projet.

De la sorte, nous apprêter à faire un examen renouvelé sur notre discipline religieuse, c'est nous porter dans le vif de la rénovation conciliaire : car l'approfondissement du caractère particulier de notre charisme a élargi la compréhension de nombreux termes et concepts utilisés habituellement dans un sens restreint, comme « consécration », « mission », « communauté », « vœux », « fraternité », « autorité », « formation » etc. ; dans la liste figure celui de « discipline », qui acquiert la signification spirituelle de mettre en pratique, en tant que « disciple » convaincu et fidèle, engagé à le vivre et à le développer, le charisme du Fondateur.

Quel serait alors aujourd'hui le danger de l'« indiscipline » pour un confrère, une communauté, une province, la Congrégation ?

En plus de la non-observance de normes précises de la Règle de vie, par exemple par rapport à la pratique des conseils évangéliques, il faudrait souligner la paresse ou la négligence à assumer les nouvelles orbites conciliaires sur lesquelles nous ont lancés les derniers Chapitres généraux. Car les justifications pour s'excuser de la lenteur à suivre les lignes concrètes de ce renouveau cachent chez celui qui les avance une déficience dans son attitude de « disciple » : il s'est laissé distraire par d'autres curiosités, ou s'est enlisé dans ses habitudes, ou s'est relâché dans la communion mondiale de son propre charisme.

Celui qui assimile les grandes lignes de la rénovation, sanctionnées à présent par la Règle de vie rénovée, témoigne de ses convictions personnelles et communautaires qui se traduisent par une discipline active.

10. Joseph et Marie

Concluons ces réflexions sur la valeur de la discipline religieuse en rappelant l'exemple de Joseph (en la fête de qui j'ai terminé la circulaire) et de Marie, ainsi que le témoignage des apôtres.

Jésus a certes contesté l'observance de la Loi à la manière des pharisiens ; il ne l'a pas supprimée, mais portée à son accomplissement : « Je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Celui qui rejettera un seul de ces petits commandements et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le Royaume des cieux. Mais celui

qui les observera et les enseignera sera déclaré grand dans le Royaume des cieux. Je vous le déclare : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux » [66].

[66] Mt 5, 17 ; 19-20

Par conséquent, pas la non-observance ; mais pas non plus l'observance dans une fausse mentalité légaliste. Jésus condamne sévèrement celle-ci chez les pharisiens et les docteurs de la loi : « Malheureux êtes-vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous payez la dîme sur la menthe, le fenouil et le cumin, mais vous avez négligé ce qu'il y a de plus grave dans la Loi : la justice, la miséricorde et la fidélité » [67].

[67] Mt 23, 23

La vraie signification de l'observance de la Loi, nous pouvons l'admirer en Joseph et en Marie qui se rendent au temple pour la purification et pour la présentation de leur premier-né [68]. La raison immédiate de ce geste donnée par l'hagiographe est la prescription de la Loi. Mais elle devient, en fait, une médiation providentielle pour faire entrevoir la réalité insondable de la nouvelle Alliance. L'observance de la loi se révèle au service de valeurs supérieures qui font découvrir à Joseph et à Marie tout un panorama de grâce :

[68] Cf. Lc 2, 22-24

— le mystère du temple et l'inauguration de la nouvelle liturgie ;
— la joie prophétique de Siméon et d'Anne, agréables à Dieu par leur fidélité à la Promesse, qui se mettent à proclamer sa réalisation en une nouvelle Alliance ;
— la mystérieuse perspective sacrificielle dans l'avenir de la vie de Jésus, située dans l'offrande de ce premier-né (le premier-né était considéré comme le mémorial de la libération de

l'esclavage) qui portera l'histoire du salut à son accomplissement ;

— une ultérieure manifestation spéciale d'en-haut pour donner un sens tout particulier à l'existence de Marie et de Joseph choisis pour veiller avec affection et attention sur celui qui serait la lumière des peuples et le but désiré de toute l'aventure humaine si tourmentée.

La lecture méditée de cet événement d'observance de la Loi peut servir à éclairer les nouvelles perspectives de toute la discipline chrétienne. Nous avons rappelé plus haut l'étrange étonnement de certains observateurs contemporains de Jésus qui, à voir les disciples de Jean et ceux des pharisiens faire jeûne alors que les siens ne le faisaient pas, lui en demandaient la raison. Et la réponse parla de la présence de l'Époux [69] ; c'était l'heure du passage de l'ancienne à la nouvelle Alliance, et « on ne met pas du vin nouveau dans de vieilles outres » [70].

[69] Cf. Mc 2, 18 ss

[70] Mt 9, 17

Dans la nouvelle Alliance, l'obéissance à Dieu et l'exercice de l'ascèse prend un visage nouveau, mais bien plus mobilisateur et radical. Jésus l'a enseigné et l'a vécu personnellement jusqu'à l'effusion de son sang.

Dans la présentation de l'enfant Jésus au temple, tout est vu dans l'orbite d'un sacrifice : il s'offre à Dieu dans une attitude de fils. Son geste comporte nécessairement une position ascétique permanente contre tout égoïsme, qui va au-delà des normes légales, mais les inclut et les sanctifie. Mais il mobilise du même coup les dispositions disciplinaires de tous ceux qui veulent se faire les disciples authentiques de Jésus. L'orbite sacrificielle de la vie chrétienne fait que chacun prend sa croix pour le suivre vraiment.

Les apôtres ont parfaitement compris ce que

signifie dans le concret leur condition de disciples et ont poussé leur témoignage jusqu'au martyre.

Saint Paul a approfondi la nécessité de ce comportement ascétique à cause aussi de la présence en chacun du vieil Adam : nous désirons le bien, mais nous ne l'accomplissons pas ; mais « nous n'avons pas à vivre sous l'emprise de la chair mais de l'Esprit » [71].

[71] Cf. Rm 8, 12

C'est pourquoi l'Apôtre exhorte les fidèles à travailler comme des athlètes qui courent dans le stade ; pour vaincre il faut s'entraîner : « Tous les athlètes à l'entraînement s'imposent une discipline sévère ; ils le font pour gagner une couronne de laurier qui va se faner, et nous, pour une couronne qui ne se fane pas. Moi, si je cours, ce n'est pas sans fixer le but ; si je fais de la lutte, ce n'est pas en frappant dans le vide. Mais je traite durement mon corps, et je le réduis en esclavage, pour ne pas être moi-même disqualifié après avoir annoncé aux autres la Bonne Nouvelle » [72].

[72] 1 Co 9, 25-27

Dans la vie de l'Église, cette conduite a toujours été vivante. En particulier dans l'expérience pluriséculaire de la vie religieuse, la pratique de l'ascèse, confirmée expressément par une Règle de vie adaptée à chaque charisme, est un aspect constitutif de la marche à la suite du Christ. La valeur et l'importance de l'observance n'est pas à calculer à la mesure du péché, mais à celle de la cohérence du disciple qui aime. Les Constitutions rénovées ne se terminent plus, comme autrefois, par un article consacré à déclarer, avec une préoccupation légale discutable, que « ces Constitutions n'obligent pas sous peine de péché », mais elles soulignent l'« alliance » concrète de la profession et ses exigences de fidélité. L'alliance implique, de la part de Dieu, le don de la grâce de

la consécration ; elle donne la force qui rend possible la pratique intégrale de la Règle de vie. Et, de la part du consacré, elle comporte l'offrande totale de soi, non simplement en émettant les vœux, mais en assumant globalement tout le projet évangélique de notre Fondateur. C'est à bon droit que le texte de la Règle se termine maintenant comme suit : « Nous méditons (les Constitutions) dans la foi et nous nous engageons à les pratiquer : elles sont pour nous, disciples du Seigneur, un chemin qui conduit à l'Amour » [73].

[73] *Const* 196

Elle est une voie expérimentée par beaucoup de saints confrères et authentifiée par l'autorité spécifique du Siège Apostolique.

Que l'Esprit du Seigneur nous aide à comprendre tout le renouveau apporté par le Concile Vatican II dans le domaine de la vie religieuse aujourd'hui ; il sera certainement approfondi et relancé par le prochain Synode ordinaire d'octobre.

Que l'invitation de cette circulaire à réfléchir sur la discipline religieuse nous porte à un engagement plus sérieux, à une coresponsabilité plus consciente et à une communion de vie plus joyeuse.

Que la sollicitude maternelle de Marie Auxiliatrice nous obtienne de renforcer l'alliance spéciale que nous avons avec le Seigneur, et nous rende plus cohérents et plus généreux dans la pratique de l'ascèse salésienne.

Un salut cordial à tous et union de prières.
Cordialement en Don Bosco,

Don E. Viganò

2.1 FORMATION PERMANENTE POUR LES MISSIONNAIRES SALÉSIENS

Le Père Lucien ODORICO
Conseiller général pour les missions salésiennes

J'ai la joie de présenter à la Congégation une brève relation sur quelques activités de *formation permanente* promues par le dicastère pour les missions salésiennes, activités menées à bien sur différents continents au cours de ces trois dernières années.

Un effort a été fait pour soutenir la formation permanente comme moment privilégié de réflexion sur la pratique missionnaire, à la lumière des récents documents missiologiques de l'Église universelle, dans le but de rénover l'activité missionnaire salésienne.

Je me limiterai aux points essentiels sur l'origine, la méthode, le contenu et les conclusions de cette expérience de formation permanente.

1. Origine

La *programmation* du dicastère pour le sexennat de 1990-1996 avait choisi comme axe préférentiel l'*approfondissement doctrinal.* Il se fixait deux *objectifs :*

— approfondir le rapport évangélisation – inculturation ;
— approfondir le rapport implantation du charisme salésien – inculturation.

Elle indiquait aussi que les rencontres de réflexion sur ce sujet étaient à réaliser aux niveaux mondial et continental.

La même programmation du sexennat soulignait aussi la *formation initiale et permanente des missionnaires.* Les *objectifs* proposés étaient les suivants :

— améliorer la qualité de la formation permanente des candidats aux missions ;
— accompagner la formation initiale et permanente à la lumière de l'inculturation.

Elle mentionnait aussi des *moyens :* en particulier des rencontres en divers territoires, des séminaires continentaux, ainsi que l'envoi de matériel sur la missiologie et les activités missionnaires.

Pour la réalisation concrète de ces activités, elle a opté pour la décentralisation. C'est ainsi qu'ont été programmés sept séminaires au niveau continental :

— Quatre en **Amérique latine :**
  • *Évangélisation et culture dans le contexte de la pastorale chez les Mapuches,* Ruca Choroi (Argentine), 18-22 mars 1993.
  • *Évangélisation et culture dans le contexte de la pastorale chez les Andins,* Cumbayá (Équateur), 29 mars – 2 avril 1993.
  • *Évangélisation et culture dans le contexte de la pastorale en Amazonie,* Cumbayá (Équateur), 20-25 septembre 1993.
  • *Évangélisation et culture dans le contexte de la pastorale en Amérique centrale,* Ayutla (Mexique), 17-20 janvier 1994.

— Deux en **Asie :**
  • *Séminaire sur l'évangélisation et le dialogue interreligieux,* Hyderābād (Inde), 7-11 mars 1994.
  • *Séminaire sur l'évangélisation en contexte d'autres religions et de sécularisation dans l'Extrême-Est,* Batulao, Batangas (Philippines), 12-18 mars 1994.

— Un au **Moyen-Orient :**
  • *Pastorale salésienne en contexte islamique,* Le Caire (Égypte), 4-9 mars 1993.

Toutes ces rencontres ont pu avoir lieu, sauf celle du Moyen-Orient pour des raisons de sécurité politique.

Ont également eu lieu diverses rencontres en **Afrique,** surtout à la lumière des documents préparatoires à l'Assemblée spéciale du

Synode des évêques pour l'Afrique. Le numéro 339 des ACG a donné des informations sur ces rencontres.

Il est encore prévu pour 1995 un semestre académique de missiologie à l'UPS offert aux SDB et aux FMA qui travaillent en territoire de mission.

2. Méthode

Les deux dicastères pour les missions salésiennes (SDB et FMA) ont assuré de commun accord la convocation, la préparation et la réalisation de ces rencontres. Cela en a facilité l'organisation au niveau continental et local. Dans l'ensemble, 500 salésiens et Filles de Marie Auxiliatrice environ y ont pris part dans un climat positif de réciprocité, de fraternité et de partage du même charisme missionnaire salésien.

Ils ont aussi pourvu à la publication des actes (dont quatre sont déjà terminés) des différentes rencontres, pour conserver la mémoire des *dossiers* avec les informations, les conférences d'approfondissement et les conclusions, et atteindre aussi le plus grand nombre possible de ceux qui travaillent dans les missions salésiennes.

3. Contenus principaux

Les contenus ont été fixés à la lumière des objectifs principaux de l'*approfondissement docrinal* déjà indiqués dans le programme du sexennat.

Pour les différents contextes de l'Amérique latine, le thème central a été : *évangélisation et culture* à la lumière de la pratique missionnaire salésienne actuelle, de l'encyclique *Redemptoris missio* et du document de l'Assemblée épiscopale de *Saint-Domingue.*

Pour l'Asie et pour le Moyen-Orient, le thème a été : *évangélisation et dialogue interreligieux* à la lumière de la pratique missionnaire salésienne, de l'encyclique *Redemptoris missio* et du document du Saint-Siège sur *Dialogue et annonce.*

J'ai déjà signalé que les rencontres en Afrique ont eu comme thème central : l'*évangélisation* à la lumière des « Lineamenta » et de l'« Instrumentum laboris », les deux outils préparés pour la première Assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Afrique.

Quels ont été les points saillants de la réflexion faite ensemble ? En voici, schématiquement, quelques-uns.

3.1 *Évangélisation et cultures*

— Une authentique évangélisation inculturée implique un double mouvement descendant et ascendant : l'immersion du message chrétien dans une culture déterminée, et la transformation de celle-ci en valeurs et en options de foi chrétienne.

— Progressivité, sens de la gradation, patience dans l'expérience d'une évangélisation inculturée.

— sens de la communion ecclésiale universelle et locale dans les activités d'inculturation.

— Particularité de la spiritualité et de la pédagogie salésiennes (fidélité au Magistère, proximité et partage de la culture des destinataires, bonté et simplicité) dans l'inculturation du charisme salésien.

3.2 *Évangélisation et dialogue interreligieux*

— Accentuation de la valeur et de l'urgence de l'évangélisation des non chrétiens.

— Affirmation de la distinction entre l'évangélisation et le dialogue interreligieux, et de leur relation réciproque.

— Nécessité d'harmoniser l'enthousiasme pour la première annonce du kérygme et l'acceptation théologique et pastorale du dialogue interreligieux.

— Nécessité d'une nouvelle compréhension de la missiologie de Vatican II et de l'après-Concile sur ce thème.

— Accentuation de la particularité du visage de Don Bosco et de sa pédagogie comme clé méthodologique pour un rapport positif entre l'éducation chrétienne et l'éducation en contexte d'autres religions.

3.3 *Limites*

Ces différentes rencontres ont fait ressortir de sérieuses limites dans la rénovation de la pratique missionnaire salésienne. En voici quelques-unes :

— Manque d'aggiornamento théologique et pastoral.
— Fermeture culturelle et psychologique aux changements requis par la nouvelle missiologie.
— Activisme exagéré, parfois superficiel, avec carence de projets pastoraux.
— Manque de profonde spiritualité salésienne missionnaire.

4. Conclusions

Toutes ces rencontres se sont clôturées par une session spéciale consacrée aux *conclusions* et aux *lignes d'action.* Il s'agissait naturellement de conclusions d'un séminaire, d'une réflexion communautaire, et par conséquent de suggestions pour une action missionnaire rénovée.

Pour une vision complète de cet important chapitre, je renvoie aux dernières pages des textes déjà publiés ou en voie de l'être bientôt.

Je désire cependant souligner *quelques constantes* présentes dans presque toutes les rencontres comme axes pour l'avenir. Les urgences relevées sont principalement les suivantes :

— Un nouvel élan de première évangélisation spécialement en Asie et en Afrique.

— Une nouvelle qualité (de contenu et de méthode) de la réévangélisation des ethnies d'Amérique latine.
— L'acceptation intelligente et joyeuse des diverses cultures pour une profonde inculturation de l'Évangile.
— Une préparation adaptée pour affronter avec compétence le dialogue interreligieux, tant avec les grandes religions historiques (spécialement en Asie), qu'avec les religions traditionnelles orales (spécialement en Afrique).
— Un discernement et un accompagnement particuliers des vocations indigènes et des candidats de récente évangélisation.
— L'importance d'un projet pastoral missionnaire pour une même aire d'intervention.
— Une meilleure qualité de la pédagogie et de l'esprit salésiens comme méthode et inspiration de notre style missionnaire.

On a suggéré à plusieurs reprises d'organiser des rencontres plus fréquentes au niveau des continents, des nations et des provinces.

Je voudrais terminer cette brève intervention en soulignant que ces rencontres ont démontré que les missions salésiennes se portent bien dans le monde aujourd'hui, que les SDB et les FMA assument presque tous une missiologie à jour (bien qu'avec divers degrés de préparation), et qu'ils vivent leur expérience missionnaire avec joie.

Que Marie Auxiliatrice, guide et patronne de nos missions, fasse que ces activités de formation permanente constituent un renouveau pastoral et spirituel pour nos missionnaires.

2.2 « DEMANDER LES PERMISSIONS »

Père Omer PARON
Économe général

Le sujet que je vais présenter brièvement fait partie des points qui concernent notre pauvreté (cf. Lettre « Et Marie le coucha dans une mangeoire » en ACG n° 345) et se rattache aussi à la circulaire du Recteur majeur sur la « vie et la discipline religieuse » du présent numéro des ACG.

Cette fois, je ne chercherai pas à convaincre, comme je l'ai fait avec « Rendre compte », qu'il est bon de *demander des permissions. Demander des permissions* ennuie un peu tout le monde. Cela nous paraît un manque de confiance à notre égard, comme si le bon sens était réservé à celui qui est autorisé à donner des permissions. Il est peut-être exagéré de parler ainsi chez nous, vu que « un esprit de famille et de charité [...] imprègne les relations d'une estime et d'une confiance réciproques » (Const. 65).

Je ne m'attarde pas à expliquer tous les cas où il faut *demander une permission.* Ni tous ceux qui touchent le terrain de l'économie. Nous risquerions de nous embourber dans la casuistique et de ne plus en sortir. Mon intervention se borne à dire un mot sur les permissions *en rapport avec la propriété immobilière.*

Partons du sommet. « L'Église catholique peut, en vertu d'un droit inné, acquérir, conserver, administrer et aliéner des biens temporels [...] pour poursuivre des fins qui lui sont propres » (Can. 1254 § 1).

« Ces fins propres sont principalement :

— organiser le culte public,
— procurer l'honnête subsistance du clergé et des autres ministres,
— accomplir les œuvres de l'apostolat sacré et de charité, surtout envers les pauvres » (ib § 2).

Dans l'Église, « le droit de propriété sur les biens appartient à la personne juridique qui les a légitimement acquis » ; cette propriété est soumise à « l'autorité suprême du Pontife Romain » (can. 1256).

Nous Société salésienne, constitués comme personne juridique publique ecclésiastique (cf. can. 116 § 1), nous nous trouvons à l'intérieur de cette réalité de l'« Église » (can. 1258). Nous avons ainsi la capacité « d'acquérir, de conserver, d'administrer et d'aliéner des biens temporels selon le droit (can. 1255). Cela signifie que, puisque nous participons à la mission de l'Église, nous avons le droit d'acquérir etc., nous sommes soumis à ses lois, et nous agissons dans son esprit, en communion avec la hiérarchie ecclésiastique et sous son contrôle. Il est donc naturel que notre agir se trouve en face de normes qui règlent le bon usage des biens que nous utilisons. Ces normes posent des limites au-delà desquelles il faut *demander des permissions.*

Il n'est pas nécessaire pour autant de se mettre martel en tête, parce que les Constitutions nous viennent en aide et limitent l'obligation – sans en supprimer l'importance – à un petit nombre d'opérations. Parmi les cinq cas introduits avec solennité par l'article 188 des Constitutions (« L'autorisation du Recteur majeur avec le consentement de son Conseil est nécessaire »), il n'y en a que trois qui nous intéressent ici. Les voici :

1. acquérir, aliéner, échanger, hypothéquer, louer des biens immobiliers ;
2. accepter à titre onéreux des héritages, des legs ou des donations ;
3. construire de nouveaux bâtiments, démolir ceux qui existent ou y effectuer des transformations importantes.

Si la valeur de l'opération dépasse la limite fixée pour chaque province (cf. Const. 189), il faut demander la permission au Recteur majeur avec son Conseil ; si elle ne la surpasse pas, le provincial reste compétent et la permission est à demander au provincial avec son Conseil.

L'article 188 des Constitutions suggère que toutes les demandes soient accompagnées d'une « documentation appropriée ». Cela veut dire en pratique qu'il faut transmettre :

1. la demande du provincial/directeur qui expliquent les motifs, l'opportunité et les autres indications inhérentes à l'opération demandée ;
2. l'extrait du procès-verbal du Conseil provincial/local sur le sujet en question, et qui exprime l'avis et le vote du Conseil.

En outre il faut, en particulier :

a. si la demande concerne la construction d'immeubles :
   - joindre les dessins des plans de construction avec une relation technique en rapport ;
   - indiquer le budjet des dépenses et l'amortissement, c'est-à-dire comment on fera front à cette dépense ;

b. s'il s'agit de l'achat d'immeubles :
   - joindre le plan ;
   - préciser le montant prévu, comment et par qui il sera payé ;

c. si c'est pour procéder à une vente ou une donation :
   - signaler ce qui se vend ou se donne ;
   - déclarer le profit présumé et l'usage qui se fera de l'argent reçu ;

d. en cas de location d'immeubles :
   - indiquer les parties qui sont à louer et l'usage qu'en fera le locataire ;
   - indiquer la durée du contrat et les redevances de location.

C'est tout ? oui, c'est tout. Je m'étonne alors qu'on puisse trouver difficile de *demander des permissions* et mettre ainsi les « visiteurs » dans l'embarras lorsqu'ils s'étonnent à leur tour de découvrir des œuvres mises sur pied sans les permissions requises. D'accord qu'il est possible de s'en tirer par la « sanatio » en se disant que « mieux vaut tard que jamais ». Mais, mais ... il vaut mieux prévenir le coup.

4.1 Chronique du Recteur majeur

Le 15 décembre 1993, le Recteur majeur participe avec les membres du Conseil général, à une après-midi d'étude et de dialogue avec la Mère générale des FMA et son Conseil.

Le 31, il se rend, comme il est de tradition, à la maison générale des FMA pour présenter et commenter l'étrenne de 1994. Il fait ensuite la même chose à la maison générale des SDB.

Du 24 au 28 janvier 1994, il participe à la Semaine de spiritualité de la Famille salésienne, qui s'est déroulée à notre maison générale.

Immédiatement après il part pour une série de rencontres : le 29 et le 30, avec les Anciens élèves de Parme à Montechiarugolo, qui offrent des manifestations de grande dévotion à Don Bosco ; à Parme, il inaugure une salle de sports, en souvenir de l'inoubliable Docteur Vero Pellegrini ; le 31 à Turin-Valdocco, le Recteur majeur prend part à la fête de notre Père et Fondateur.

Le 2 février, journée dédiée à la vie consacrée, il concélèbre avec le Saint-Père dans la basilique Saint-Pierre.

Puis il part pour l'Éthiopie où il visite, du 8 au 19 février, toutes les présences salésiennes du pays : 7 des SDB et 4 des FMA. Elles parlent clairement de l'efficacité apostolique et de la croissance des vocations, et du travail courageux de nos confrères et de nos consœurs. Les supérieurs des deux provinces concernées, MOR et ILE, l'accompagnent pour étudier avec lui les critères de coordination dans l'avenir.

Rentré à Rome, il préside, le 21 février, les funérailles de notre cher Père Joseph Aubry, dans notre maison générale.

Les 26 et 27 février il se rend avec ses deux frères à Sondrio pour commémorer l'anniversaire de la mort de sa maman.

Il passe les 19 et 20 mars à Codigoro, en Émilie, pour prendre part aux célébrations du 50e anniversaire de la présence salésienne.

Chronique du Conseil général

La session plénière d'hiver (huitième du sexennat) s'est déroulée du 2 novembre 1993 au 7 janvier 1994, avec un total de 30 réunions plénières accompagnées de travaux de groupes ou de commissions.

À l'ouverture de la session, le Recteur majeur a rappelé le travail d'évaluation qui est en train de s'opérer dans les « visites d'ensemble » (il y en a eu cinq en 1993), et regardé en avant vers le prochain Synode sur la vie consacrée de 1994 et, pour nous, vers le prochain Chapitre général.

Comme toujours, la session a comporté un travail notable pour régler les affaires « ordinaires » : nommer des conseillers provinciaux, approuver des nominations de directeurs, ouvrir et ériger canoniquement des maisons, examiner des dossiers économiques et administratifs, solutionner des problèmes particuliers de confrères.

Mais le plus clair de l'attention s'est attaché au travail d'animation des provinces, en particulier à une réflexion sur les visites extraordinaires et la nomination des provinciaux, ainsi que sur certains points de caractère universel concernant la Congrégation.

Voici, dans l'ordre, les points les plus importants sur lesquels a porté la réflexion du Conseil :

1. *Nomination de provinciaux.* L'examen des consultations provinciales et un discernement attentif accompagné de la prière ont conduit le Conseil général à désigner pour le prochain sexennat les neuf provinciaux et supérieurs de quasi-provinces suivants (par ordre alphabétique) : Altieri Antonio Carlos pour la province de São Paulo (Brésil), Authier Richard pour la quasi-province du Canada Est (confirmé pour un second sexennat), Bolkovac Stjepan pour la province de Croatie, Boryczka Piotr pour la nouvelle circonscription de Zambie, Breda Valerio pour la province de Recife (Brésil), Chemmalakuzhy Stephen pour la quasi-province d'Afrique Est, D'Souza Joaquim pour la province de Bombay (Inde), Hočevar Stanislav pour la province de Slovénie (confirmé pour un second sexennat), Jacquemoud Marcel pour la province de Lyon (France). Le chapitre 5.2 de ce fascicule des ACG fournit quelques données au sujet de ces supérieurs.

2. *Rapports des visites extraordinaires.* Six provinces ou quasi-provinces ont été visitées au cours de la période d'août-octobre 1993. Chaque visiteur concerné a présenté sa relation pour permettre au Conseil général de réfléchir sur la situation des provinces, et donné des indications en vue d'une animation toujours plus efficace. Voici les pro-

vinces (ou quasi-provinces) visitées : l'Afrique Méridionale, les Antilles, le Brésil-Belo Horizonte, la Belgique Sud, l'Inde-Calcutta, le Mexique-Mexico.

3. *Rapports des dicastères.* Comme dans chaque session plénière, les Conseillers généraux chargés des divers secteurs ont exposé leur activité et celle de leurs « dicastères » respectifs, les problèmes qui apparaissent et les perspectives d'avenir. Ces rapports ont permis aux conseillers d'en prendre connaissance et d'échanger des avis sur certains points importants de la situation salésienne et du service rendu par les différents dicastères.

4. *Le 24e Chapitre général.* Bien que plus de deux ans nous séparent encore du prochain Chapitre général, le Conseil général a commencé à examiner les dispositions prévues par nos Règlements généraux pour sa bonne préparation. En particulier, dans cette session déjà, le Conseil a fait une première réflexion sur les thèmes à envisager pour le Chapitre. Une évaluation de la mise en application du CG23, un examen des besoins de la Congrégation, et la prise en compte des appels de la communauté ecclésiale, ont permis de préciser des secteurs sur lesquels le Conseil reprendra sa réflexion au cours de la prochaine session plénière. Entre temps, les régionaux pourront écouter les provinciaux et leurs Conseils de façon informelle.

5. *Une nouvelle circonscription pour l'Europe de l'Est.* Parmi les actes de gouvernement du Conseil durant la session, il est bon de souligner la décision de regrouper les présences salésiennes dans les pays d'ex-Union soviétique en une circonscription, en vue d'une meilleure coordination et d'une animation plus efficace. Il s'agit d'une « circonscription à statut spécial », dans laquelle pourront éventuellement se constituer des « délégations » selon les situations de chaque pays. Pour l'érection de cette circonscription avait été mise sur pied une consultation des confrères.

6. *Thèmes particuliers d'étude.* Comme dans les sessions précédentes, le Conseil général a travaillé à approfondir certains sujets apparus aussi dans des évaluations antérieures, pour la vie et la mission de la Congrégation. Les principaux thèmes développés sont les suivants :

6.1 *La vie et la discipline religieuse.* Depuis longtemps on demandait de divers côtés une réflexion sur cet aspect de notre vie religieuse. Le Conseil général l'a abordé dans le but d'en faire ressortir la signification et la valeur dans notre vie et notre mission, et de donner quelques critères d'action, en fonction de la situation de nos communautés. Certains documents

ecclésiaux et les références à notre tradition salésienne ont permis de préciser la signification générale de la discipline ainsi que ses contenus, en particulier pour notre vie religieuse. Mais le discernement du Conseil s'est surtout arrêté sur les problèmes d'aujourd'hui en fait de vie et de discipline religieuses, afin d'en tirer des indications pour l'animation et le gouvernement aux divers niveaux.

6.2 *Qualification des exercices spirituels et formation permanente du salésien.* Le CG23 avait indiqué comme tâche prioritaire pour le sexennat la formation et la qualification des confrères. Dans ce contexte, le Conseil général a fait un dialogue d'évaluation sur l'expérience des exercices spirituels des salésiens aujourd'hui. Il a étudié en particulier certains points plus importants de la situation actuelle (les attentes des confrères, le but spécifique des exercices spirituels dans l'expérience salésienne et les différentes façons de les réaliser), et il a formulé quelques suggestions et propositions pour améliorer la qualité de cette expérience autant que pour stimuler et qualifier les prédicateurs et les animateurs.

6.3 *La « nouvelle éducation » : une évaluation.* Deux ans après la lettre du Recteur majeur sur la « nouvelle éducation », le Conseil a voulu consacrer un moment particulier à l'évaluation de cette tâche dans nos œuvres salésiennes : c'est un thème qui se rattache clairement à la réflexion sur notre projet éducatif et pastoral, que le CG23 a encouragée lui aussi. Après l'examen de quelques situations qui « méritent attention », le Conseil s'est penché sur les questions que voici :

- Comment éduquer et nous éduquer à la nouvelle éducation, à l'intégration entre l'évangélisation et l'éducation ?
- Comment procéder pour former des communautés éducatrices et pastorales valables selon les indications des Constitutions et des Règlements (Const. 45, Règl. 5) ?
- Comment passer, dans chaque province et dans nos différentes œuvres, de la théorie à la pratique, c'est-à-dire du projet à la réalisation concrète de la nouvelle éducation ?

Une fois de plus, l'éducation s'est révélée un point essentiel pour caractériser la Congrégation.

6.4 *Projet laïcs : évaluation et impulsion.* Cette tâche importante indiquée par le CG23 a également fait l'objet d'une évaluation du Conseil général. À partir du document « Indications et lignes de conduite pour un projet laïcs » qui avait servi à le lancer (cf. AGG 340, p. 44-53), il a commencé par revoir le chemin parcouru dans les provinces à ce propos, pour souligner en-

suite quelques « points à encourager et à appuyer » afin de continuer avec plus de décision le cheminement amorcé. Nous pouvons signaler en particulier ceux-ci :

1) Il est nécessaire que les provinces entreprennent une évaluation sur la mise en pratique des Chapitres provinciaux ;
2) Il est indispensable que toutes les communautés réalisent les deux priorités suivantes :
   - mettre au point un programme de formation des salésiens et des laïcs,
   - et faire fonctionner, dans tous les milieux de pastorale, la communauté éducatrice ;
3) Il serait bon d'étudier la possibilité de réaliser des réunions ou des congrès de laïcs pour recueillir leur point de vue sur leur collaboration et leur coresponsabilité dans la mission salésienne au sein des différentes structures, en vue de l'éducation des jeunes à la foi.

6.5 *Le rôle du régional*, en particulier dans les régions qui ont des activités et des centres interprovinciaux. C'est un sujet typiquement d'« animation et de gouvernement » que le Conseil a tenu à approfondir pour rendre toujours plus efficace l'action des conseillers régionaux dans les provinces et au sein du Conseil général. À partir des Constitutions et des Règlements, il a considéré plusieurs domaines spécifiques de l'action des régionaux (les régionaux et les visites ; les régionaux et les mouvements de personnel ; les dicastères et les régionaux) et a exprimé plusieurs propositions valables pour l'immédiat ou à plus longue échéance.

Il a encore travaillé deux autres points concernant le gouvernement :

- l'examen et l'approbation du *budjet* de la direction générale pour 1994, selon les Règlements généraux,
- et l'examen d'un premier rapport, présenté par le conseiller pour la communication sociale, sur l'*agence salésienne d'information* mise en route au cours de 1993.

À signaler encore, au cours de la session, les deux journées de récollection faites par le Conseil le 10 novembre et le 21 décembre, en plus des autres moments communautaires de prière. Une interruption des séances plénières du 22 au 27 novembre a permis au Recteur majeur et à quelques conseillers de participer au congrès organisé par l'Union des supérieurs généraux sur « La vie consacrée aujourd'hui », en préparation du Synode de 1994.

Soulignons en particulier la *rencontre des deux Conseils généraux*,

SDB et FMA, qui s'est déroulée dans notre maison générale l'après-midi du 15 décembre 1993. Le thème choisi, de commun accord, traitait d'une des priorités de *notre action éducative, qui nous tient beaucoup à cœur : notre capacité de proposer des vocations.* Les deux conseillers pour la pastorale des jeunes ont d'abord présenté une piste. Après quoi la réflexion en groupes puis en assemblée, suivie de propositions, a cherché de répondre aux questions suivantes :

- Comment pouvons-nous mieux communiquer notre spiritualité, de sorte que les jeunes, trouvant dans le religieux et la religieuse un profil et une image convaincante, soient attirés par la vocation ?
- Comment aider à choisir la vocation en particulier chez les jeunes engagés ?
- Comment stimuler les collaborateurs et les collaboratrices laïques à être présents et à partager la responsabilité de proposer la vocation ?

L'échange sur le thème pastoral s'est accompagné de la prière commune et de la joie fraternelle, dans le climat des fêtes de Noël toutes proches.

5.1 XVII[e] Semaine de spiritualité de la Famille salésienne

Du 24 au 29 janvier 1994 s'est déroulée au « Salesianum » de Rome la XVII[e] Semaine de spiritualité de la Famille salésienne, promue par le Recteur majeur et animée par le dicastère pour la Famille salésienne, en collaboration avec l'Institut de spiritualité de l'Université pontificale salésienne.

Le thème en fut l'*étrenne* du Recteur majeur pour 1994 : *Que votre joie et vos œuvres parlent de votre espérance et témoignent de l'infinie richesse du Christ.* Le thème a été approfondi du point de vue biblique et ecclésial, mais en référence spécifique à la spiritualité salésienne, pour prendre conscience de tout ce que le charisme que nous avons reçu requiert aujourd'hui des membres de la Famille, comme témoins de l'espérance, et pour en tirer des encouragements pour notre travail d'éducation.

Les participants furent nombreux – 121 en tout – provenant de 12 groupes de la Famille, qui collaborèrent activement à l'animation des divers moments de prière et de fraternité, et surtout aux travaux de groupe auxquels le programme de la Semaine a donné un relief particulier. Celle-ci était conduite par le conseiller pour la Famille salésienne, le P. Antoine Martinelli, et le modérateur des réunions était le P. Jean-Baptiste Bosco. Ont été présents le P. Egidio Viganò, Recteur majeur, et la vicaire générale des FMA, Mère Rosalba Perotti.

Voici quelques notes sur le déroulement des travaux.

La Semaine s'est ouverte le soir du 24 janvier, fête de saint François de Sales, par le mot de salutation et de bienvenue du Recteur majeur avec une brève présentation du programme par le P. Antoine Martinelli. A suivi immédiatement la première relation, tenue par le P. Juan Picca, professeur à l'UPS, sur le thème : *L'espérance chrétienne : point de vue biblique et théologique.* Pour situer le thème, la relation a précisé le fondement et la nature de l'espérance chrétienne à partir surtout de la Parole de Dieu révélée, et en a fait ressortir les dimensions essentielles et les implications dans une réflexion éclairée par la foi sur le vécu de l'Église et les défis d'aujourd'hui.

La deuxième journée a été consacrée à l'étude des principaux *textes*

sur l'« espérance et l'optimisme dans la tradition salésienne ». L'introduction du P. Francesco Motto, directeur de l'Institut salésien d'histoire, a indiqué quelques critères pour la lecture des sources de l'histoire salésienne. A suivi la présentation détaillée de quelques écrits sur l'espérance et l'optimisme dans notre tradition :

- chez *saint François de Sales* (P. Valentín Viguera SDB),
- chez *Don Bosco* (P. Francesco Motto SDB),
- chez *Mère Mazzarello* (Sr Maria Cristina Villegas FMA),
- chez le *P. Rinaldi* (P. Pasquale Liberatore SDB et Daniela Boccacci VDB).

Le troisième jour fut celui de la *rencontre avec le Saint-Père* qui, dans son audience générale, a eu un mot de salutation et d'encouragement pour les participants à la Semaine. Le reste de la journée fut pris en grande partie par les travaux de groupe sur les sujets précédents. Les réflexions, très intéressantes, ont été régroupées en Assemblée autour de quelques questions précises :

- Qu'est-ce que l'espérance et l'optimisme et quel est leur fondement ?
- Comment se manifestent-ils ?
- Quelle est leur place dans la spiritualité de nos saints et dans la nôtre ?

Il en est résulté des indications valables qui ont fait ressortir l'actualité de l'espérance, et suggéré les moyens de la conserver et de la renforcer chez les jeunes d'aujourd'hui.

La quatrième journée s'est organisée comme une réflexion et une évaluation du vécu de l'espérance. Tout d'abord l'ample rapport du professeur Mario Pollo, de notre Université salésienne, sur les *signes d'espérance et les signes de non-espérance aujourd'hui, pour une lecture sapientielle de la réalité d'aujourd'hui.* Puis une intéressante table ronde qui a présenté une lecture de la proposition de l'espérance chrétienne dans divers contextes géographiques et socio-religieux. Trois relateurs ont illustré efficacement les contextes particuliers suivants :

- l'Asie, présentée par le docteur Oscar Villadolid, ambassadeur des Philippines près le Saint-Siège ;
- l'Amérique latine, présentée par M^e^ Guzmán Carriquiry, sous-secrétaire du Conseil pontifical pour les laïcs ;
- et l'Afrique, présentée par le P. Gino Pastore, combonien, missionnaire en Afrique.

Dans leurs travaux, les groupes ont encore réfléchi sur le thème et précisé quelles peuvent être les provocations les plus fortes pour la Famille salésienne dans les différents secteurs géographiques.

Le 28 janvier a débuté par la puissante relation du Père Riccardo Tonelli, professeur de l'UPS, sur le thème : *Devenir des hommes et des femmes d'espérance dans le style de la spiritualité salésienne.* Cette relation a permis de saisir les raisons d'espérer et suggéré des gestes possibles d'espérance, à partir précisément de notre spiritualité, dans notre travail concret et quotidien. Se sont ensuite poursuivis les approfondissements du vécu de l'espérance. Tandis que la veille avait considéré les contextes géographiques, cette cinquième journée a proposé quelques milieux de vie particuliers :

- l'expérience quotidienne d'un jeune (M. Marco Belfiori) ;
- la famille (M^elle^ Guarna Verga Caterina) ;
- la célébration ecclésiale (P. Achille Triacca SDB).

L'après-midi, sur la même lancée, d'autres milieux :

- le travail apostolique et éducatif (M^elle^ Ortensia Barbarino) ;
- l'action politique (M. Antonio Raimondi) ;
- la communauté religieuse (Sr Luigina Bellomo).

Le même après-midi, après la conversation sur les expériences proposées, le Recteur majeur a présenté sa réflexion de *commentaire de l'étrenne.* Ce fut la réflexion de conclusion des nombreuses observations faites au cours de la Semaine. Le Recteur majeur a commencé par commenter l'« infinie richesse du Christ » et par conséquent la signification authentique de l'espérance chrétienne, ainsi que les attitudes fondamentales à cultiver, en particulier dans l'éducation des jeunes. Puis il a bien expliqué les deux points soulignés par l'étrenne : la *joie* et les *tâches* de l'espérance, pour faire ressortir ensuite que la façon concrète d'en « parler » est d'en « témoigner » : « nous sommes appelés à rendre Jésus-Christ présent aujourd'hui ! ». « L'expérience de ces dernières années, elle aussi, a conclu le Recteur majeur, nous a convaincus de l'importance extraordinaire d'une spiritualité concrète pour que les jeunes parviennent à la foi. Au sein de cette spiritualité, la « spiritualité de l'espérance « doit évidemment occuper une place de choix ».

La matinée du 29 janvier a formulé les conclusions pratiques de la Semaine, à partir des travaux de groupes. Parmi les diverses indications exprimées nous rappelons les suivantes :

- *Critères pour bâtir l'espérance, pour être des hommes et des femmes d'espérance :*
  - avoir sur les jeunes un regard positif (pour combler le fossé qui sépare leur langage du nôtre) ;

- être là où se trouvent les jeunes et nos autres frères ;
- diffuser la communion et faciliter la collaboration ;
- vivre le dynamisme de la consécration ;
- veiller à l'unité de notre pastorale (même comme Famille salésienne).

• *Gestes quotidiens d'espérance :* le volontariat, la solidarité, la prière, le pardon ;

• *Cheminements éducatifs pour fonder l'espérance :*
- l'optimisme : avoir des attentes sur les enfants et sur les jeunes ;
- la patience : savoir accompagner chacun dans sa croissance personnelle ;
- la responsabilité : aider à assumer des engagements dans la vie (formation à l'avenir) ;
- l'ouverture au sens religieux de la vie : découvrir et faire découvrir que Dieu habite la vie et les cœurs.

C'était un aperçu de la richesse que, cette année aussi, la Semaine de spiritualité a apportée au cheminement de la Famille salésienne.

5.2 Nouveaux provinciaux

Voici quelques données sur les nouveaux provinciaux ou supérieurs de quasi-provinces nommés par le Recteur majeur avec son Conseil durant la session d'hiver de novembre-décembre 1993.

1. *ALTIERI Antonio Carlos, provincial de SÃO PAULO (Brésil)*

Pour succéder au P. Luiz Gonzaga Piccoli à la tête de la province de São Paulo, au Brésil, c'est le P. *Antonio Carlos Altieri* qui a été nommé.

Né le 18 octobre 1951 à São Paulo (Brésil), il émet sa profession le 31 janvier 1971 à Pindamonhangaba, à la fin de son année de noviciat.

Après ses études de philosophie et de pédagogie, puis son stage pratique, il suit le cours de théologie au scolasticat salésien de São Paulo. Il est ordonné prêtre à São Paulo le 17 décembre 1978. Il termine ses études par une licence en philosophie et en pédagogie, ainsi qu'en sciences. Il est ensuite enseignant et éducateur. En 1982 il est appelé à faire partie du Conseil provincial et, de 1984 à 1992, il est directeur dans des maisons de formation, d'abord à Lorena – Saint-Joseph, puis au scolasticat de Lapa à São Paulo. À la fin de son mandat, en 1992, il va à l'université salésienne de Rome

pour un cours de spécialisation. C'est là que l'a rejoint sa nomination de provincial.

2. *AUTHIER Richard, supérieur de la quasi-province du CANADA EST.*

Le P. *Richard Authier* a été confirmé pour un second sexennat à la tête de la quasi-province du Canada Est.

Né à Montréal (Canada) le 21 janvier 1948, Richard Authier connaît les salésiens au cours de ses études au collège salésien de Sherbrooke. Sa vocation s'y épanouit et il demande d'être admis au noviciat qu'il fait à Newton (USA) où il émet sa première profession salésienne le 16 août 1966. Après un stage à Montréal et ses études de théologie à Columbus (USA), il est ordonné prêtre à Sherbrooke le 5 juin 1976.

Les années qui suivent son ordination sont pour le P. Authier des années d'expérience éducative et pastorale. Cette expérience s'enrichit par un cours de formation à Berkeley auquel il participe.

En raison de son expérience salésienne, il est appelé en 1984 à la charge de maître des novices et, peu après, en outre à celle de directeur de la maison de Sherbrooke, siège du noviciat. Trois ans plus tard, en 1987, il est nommé supérieur de la quasi-province, charge dans laquelle le Recteur majeur avec son Conseil vient de le confirmer pour un nouveau sexennat.

3. *BOLKOVAC Stjepan, provincial de CROATIE.*

Le P. *Stjepan Bolkovac* a été appelé à succéder au P. Mirko Barbarić pour animer et diriger la province de Croatie.

Il naît à Suhopolje, dans le diocèse de Zagreb, en Croatie, le 8 avril 1948 et il émet sa première profession religieuse le 16 août 1966 à Krizevci où il a fait son noviciat.

Après ses études de philosophie et son stage pratique, il peut aller en Italie suivre le cours de théologie au scolasticat de Castellammare di Stabia et obtenir le baccalauréat en théologie. Le 29 juin 1974 il est ordonné prêtre à Zagreb, dans sa patrie.

Après son ordination sacerdotale, il fait du travail apostolique. Secrétaire provincial en 1977-78, il passe ensuite trois années à Zagreb-Knežija, puis fait une expérience en Allemagne, à Nuremberg (1981-1988) dans l'animation des émigrés. En 1988 il est nommé vicaire du provincial et directeur de la maison provinciale à Zagreb. En même temps il suit, en qualité de délégué, la pastorale des jeunes de la province.

4. *BORYCZKA Piotr, supérieur de la circonscription de ZAMBIE.*

Le Père *Piotr Boryczka* est le premier supérieur de la nouvelle circonscription à statut spécial de Zambie.

Né à Smergorzów, province de Cracovie en Pologne, le 13 juin 1953, Piotr Boryczka fait son noviciat salésien dans la maison de Kutno-Wozniaków, où il émet sa profession religieuse le 8 septembre 1971.

Après ses études de philosophie et son stage pratique, réalisés tant bien que mal en ces années difficiles de prohibition religieuse, il peut ensuite suivre les cours de théologie au scolasticat salésien de Łąd, où il est ordonné prêtre le 10 juin 1980.

Les provinces de Pologne s'étant engagées dans le Projet africain, le P. Boryczka entend bientôt l'appel missionnaire et part pour la Zambie. Il participe immédiatement au travail apostolique et, en 1983, se voit confier la direction de la maison de Kasembe, charge qu'il exerce pendant six ans. Après quoi il est nommé, en 1990, délégué du provincial pour la délégation provinciale de Zambie dépendante de la province de Pologne. Après un triennat, le voilà appelé à la tête de la nouvelle circonscription à statut spécial.

5. *BREDA Valerio, provincial de RECIFE (Brésil).*

À la fin du mandat du P. Orsini Linard Nuvens, a été nommé provincial de Recife le P. *Valerio Breda.*

Né à San Fior di Sotto, dans la province de Trévise (Italie), le 24 janvier 1945, Valerio Breda fréquente l'aspirantat salésien de Trente, puis demande d'être admis au noviciat, qu'il fait à Albaré, pour émettre sa première profession le 16 août 1962 dans la province de Vérone.

C'est dans cette province qu'il fait ses études de philosophie et son stage pratique. Puis il suit le cours de Théologie à l'Athénée pontifical salésien de Rome, et y reçoit la licence en théologie.

Ordonné prêtre le 29 juin 1973 à San Fior di Sotto, son pays natal, il est aussitôt engagé dans le secteur de l'éducation. Lorsque la province de Vérone met sur pied son projet de collaboration, sous forme de jumelage, avec la province de Recife, au Brésil, le P. Valerio se déclare disponible et part pour le Nord-Est du Brésil. Il est parmi ceux qui lancent l'œuvre salésienne à Matriz de Camaragibe, dans le diocèse de Maceió (Alagoas), dont il est curé et, à partir de 1987, directeur. Il a toujours cherché à s'insérer dans la province et le pays. À présent, il en est le provincial.

6. *CHEMMALAKUZHY Stephen, supérieur de la quasi-province d'AFRIQUE EST.*

Le P. *Stephen Chemmalakuzhy* succède au P. Thomas Thayil dans l'animation et la conduite de la quasi-province d'Afrique Est, dont le siège est à Nairobi.

Né à Nezhoor, Kerala, en Inde, le 11 mai 1952, il fait son noviciat sa-

lésien à Shillong, au nord de l'Inde. Après sa première profession, le 24 mai 1970, et sa première expérience salésienne dans la province de Shillong, typiquement missionnaire, il étudie la théologie au scolasticat salésien de Shillong-Mawlai, et le termine par l'ordination sacerdotale qu'il reçoit à Kottayam le 27 décembre 1979.

Il fait quelques expériences apostoliques comme prêtre. Puis, lorsque des salésiens quittent l'Inde pour les missions d'Afrique, le P. Stephen participe au projet et part avec eux. Il est éducateur et pasteur, puis directeur à Iringa, en Tanzanie (1986-1991). En 1988 il est élu conseiller provincial. Depuis 1992 il était à Rome, à l'UPS, pour obtenir une spécialisation en sciences de l'éducation. C'est là que l'a rejoint sa nomination de supérieur de la quasi-province.

7. *D'SOUZA Joaquim, provincial de BOMBAY (Inde).*

Le P. *Joaquim D'Souza* est le nouveau provincial de Bombay, qui succède au P. Loddy Pires au terme de son sexennat.

Il naît à Parel (Bombay) le 22 mars 1945, et, après ses premières études, il fait son noviciat salésien à Yercaud, pour émettre sa première profession le 24 mai 1963.

Après son postnoviciat et sa première expérience salésienne, il se rend à Rome à l'Athénée pontifical salésien pour suivre les cours de philosophie et de théologie, qu'il terminera ensuite à Poona, dans son pays. Le 19 juin 1975, il est ordonné prêtre à Bombay, dans la maison salésienne de Matunga.

Appelé à travailler à la formation des jeunes confrères, il se voit confier des tâches de responsabilité. En 1980 il est nommé directeur de Poona, Koregaon Park, et en 1984 directeur du scolasticat de philosophie à Nashik. Conseiller provincial en 1982, il reçoit en 1988 la charge de vicaire du provincial et de directeur de la maison provinciale, charge qu'il exerce avec compétence jusqu'à sa nomination de provincial. En 1990, il participe comme délégué au CG23.

8. *HOČEVAR Stanislav, provincial de SLOVÉNIE.*

Le P. *Stanislav Hočevar* a été confirmé pour un second mandat de six ans à la tête de la province salésienne de Slovénie.

Né à Jelendol, Slovénie, le 12 novembre 1945, il entre en contact avec les salésiens à la maison de Škocjan et fait à Rijeka son noviciat, au terme duquel il émet sa première profession religieuse le 16 août 1963.

À la fin de ses études de théologie à Ljubljana, il est ordonné prêtre le 29 juin 1973.

Après sa licence en théologie, il est bientôt appelé par les supérieurs

à des responsabilités d'animation et de gouvernement. Directeur de la maison du noviciat de Želimlje en 1979, il est aussi membre du Conseil provincial.

En 1982 il est appelé exercer la tâche de vicaire provincial et participe au CG22 en 1984. Désigné ensuite comme directeur de la maison de Klagenfurt, en Autriche, il est nommé provincial de Slovénie en 1987. À présent, le Recteur majeur avec son Conseil le confirme pour un nouveau sexennat.

9. *JACQUEMOUD Marcel, provincial de LYON (France).*

Le P. *Marcel Jacquemoud* a été désigné comme sucesseur du P. Morand Wirth à la tête de la province de Lyon (France méridionale).

Il naît le 6 août 1935 à Tunis, en Tunisie, alors sous le protectorat Français. Il connaît les salésiens à la maison de Château-d'Aix, fait son noviciat à la Navarre où il émet sa première profession religieuse le 9 mars 1959.

Après ses études de philosophie et son stage pratique, il étudie la théologie au scolasticat salésien de Lyon. Il y est ordonné prêtre le 23 avril 1966.

Les années suivantes sont des années de travail éducatif et pastoral intense. En 1975, il est nommé directeur de la maison de Lyon – Bon Secours, charge qu'il exercera jusqu'en 1983, lorsqu'il recevra la direction de la maison de Lyon – Minimes. En 1986, il est appelé à faire partie du Conseil provincial et, en 1989, élu vicaire du provincial. En 1990, il se voit confier en outre la direction de l'importante œuvre de Nice – Don Bosco.

5.4 Statistiques du personnel salésien au 31.12.93

Prov.	Total 1992	Profès temporaires L	S	D	P	Profès perpétuels L	S	D	P	Total Profès	Novices	Total 1993
AFC	235	14	33	0	0	25	7	0	138	217	18	235
AFE	88	1	14	0	0	13	12	0	48	88	1	89
AFM	61	1	3	0	0	6	2	0	50	62	0	62
ANT	156	4	31	0	1	14	10	0	91	151	8	159
ABA	205	3	16	0	0	14	8	0	157	198	4	202
ABB	151	0	9	0	1	17	6	0	114	147	1	148
ACO	177	4	23	0	0	13	13	0	111	164	5	169
ALP	103	5	4	0	0	10	7	0	74	100	5	105
ARO	152	3	22	0	0	17	15	0	90	147	3	150
AUL	126	2	12	0	0	23	2	0	84	123	2	125
AUS	140	2	10	0	0	12	2	1	106	133	3	136
BEN	219	1	10	0	0	23	4	0	177	215	2	217
BES	105	4	4	0	0	9	2	0	85	104	1	105
BOL	149	10	38	0	0	15	10	0	71	144	14	158
BBH	183	2	10	0	0	23	7	0	116	158	4	162
BCG	156	2	22	0	0	24	4	0	102	154	6	160
BMA	133	6	24	0	0	18	10	0	68	126	6	132
BPA	120	1	14	0	0	10	1	0	79	105	5	110
BRE	98	1	17	0	0	14	3	0	56	91	3	94
BSP	215	1	21	0	1	33	8	0	147	211	6	217
CAE	36	0	1	0	0	5	1	0	25	32	0	32
CAM	264	12	36	0	0	26	21	0	150	245	13	258
CEP	224	5	41	0	6	8	12	1	134	207	9	216
CIL	260	4	43	0	0	21	18	0	156	242	17	259
CIN	144	1	6	0	0	36	4	0	96	143	0	143
COB	198	2	28	0	0	36	10	0	115	191	8	199
COM	169	1	30	0	0	18	12	0	97	158	8	166
CRO	91	0	7	0	0	6	4	0	68	85	5	90
ECU	250	3	25	0	0	26	10	0	168	232	11	243
FIN	208	8	43	0	0	22	13	0	117	203	12	215
FIS	171	17	65	0	0	13	6	1	62	164	21	185
FLY	165	0	5	0	0	32	3	0	121	161	0	161
FPA	234	5	11	0	0	32	3	0	181	232	1	233
GBR	153	1	9	0	0	16	3	0	115	144	0	144
GEK	181	4	15	0	0	39	3	0	113	174	1	175
GEM	297	8	15	0	0	65	9	0	186	283	2	285
GIA	143	3	25	0	0	19	2	0	93	142	8	150
HAI	44	1	13	0	0	1	2	0	27	44	9	53
INB	272	7	86	0	0	18	22	0	131	264	15	279
INC	316	3	58	0	0	37	25	0	180	303	31	334
IND	189	5	50	0	0	5	20	0	105	185	8	193
ING	303	2	78	0	0	27	21	0	163	291	15	306
INH	110	3	37	0	0	3	15	0	58	116	13	129
INK	233	3	65	0	0	7	32	0	116	223	14	237
INM	415	5	127	0	0	29	49	0	196	406	23	429
IRL	131	4	10	0	0	10	2	0	104	130	4	134
IAD	161	1	7	0	0	31	1	0	123	163	3	166
ICP	991	14	40	0	0	230	15	1	584	884	13	897
ILE	421	4	38	0	0	64	5	0	325	436	16	452
ILT	219	1	10	0	0	38	2	1	156	208	2	210
IME	330	1	24	0	0	47	5	0	243	320	6	326

Prov.	Total 1992	Profès temporaires L	S	D	P	Profès perpétuels L	S	D	P	Total Profès	Novices	Total 1993
IRO	**300**	1	17	0	0	73	3	2	230	**326**	1	**327**
ISA	**87**	1	4	0	0	8	2	0	66	**81**	0	**81**
ISI	**347**	4	14	0	0	30	6	0	271	**325**	2	**327**
IVE	**299**	2	23	0	0	54	7	1	195	**282**	7	**289**
IVO	**238**	3	13	0	0	48	4	0	169	**237**	0	**237**
KOR	**73**	9	24	0	0	9	5	0	25	**72**	7	**79**
MDG	**0**	0	14	0	0	8	4	0	26	**52**	4	**56**
MEG	**213**	11	47	0	0	9	8	0	130	**205**	16	**221**
MEM	**219**	15	63	0	0	13	10	0	106	**207**	14	**221**
MOR	**155**	4	30	0	1	27	2	0	99	**163**	8	**171**
OLA	**84**	0	1	0	0	25	0	1	56	**83**	0	**83**
PAR	**103**	0	22	0	0	8	6	0	62	**98**	4	**102**
PER	**159**	7	26	0	0	13	8	0	104	**158**	12	**170**
PLE	**406**	7	105	0	1	22	28	0	224	**387**	20	**407**
PLN	**338**	2	82	0	0	13	24	0	193	**314**	26	**340**
PLO	**251**	2	36	0	0	2	26	0	173	**239**	6	**245**
PLS	**262**	0	66	0	0	11	26	0	148	**251**	5	**256**
POR	**200**	5	16	0	0	51	7	1	115	**195**	5	**200**
SLK	**217**	5	60	0	0	12	3	0	132	**212**	19	**231**
SLO	**142**	1	13	0	0	16	8	0	100	**138**	2	**140**
SBA	**257**	0	17	0	0	40	10	0	185	**252**	4	**256**
SBI	**260**	5	25	0	0	58	22	0	147	**257**	6	**263**
SCO	**143**	3	16	0	0	9	5	2	104	**139**	6	**145**
SLE	**265**	8	12	0	1	68	15	0	160	**264**	4	**268**
SMA	**411**	10	34	0	0	101	15	0	249	**409**	6	**415**
SSE	**191**	2	23	0	0	31	1	0	128	**185**	3	**188**
SVA	**209**	6	17	0	0	32	9	0	141	**205**	6	**211**
SUE	**240**	1	9	0	0	50	2	0	169	**231**	5	**236**
SUO	**121**	3	6	0	0	27	3	0	80	**119**	4	**123**
THA	**108**	4	16	0	0	13	2	0	71	**106**	0	**106**
UNG	**71**	1	8	0	2	3	0	0	57	**71**	9	**80**
URU	**149**	1	21	0	0	9	3	0	109	**143**	3	**146**
VEN	**241**	7	29	0	0	19	10	1	166	**232**	16	**248**
VIE	**98**	7	20	0	0	13	36	0	30	**106**	8	**114**
UPS	**126**	0	0	0	0	14	0	0	114	**128**	0	**128**
RMG	**90**	0	0	0	0	18	0	0	70	**88**	0	**88**
EST	**43**	0	19	0	0	1	3	0	50	**73**	14	**87**
Tot.	**17411**	**332**	**2333**	**0**	**14**	**2258**	**806**	**13**	**11126**	**16882**	**637**	**17519**
Vesc.	**86**									**91**		**91**
Tot	**17.497**	**332**	**2.333**	**0**	**14**	**2.258**	**806**	**13**	**11.126**	**16.973**	**637**	**17.610**

N.B. – En 1993 se sont ouvertes deux nouvelles circonscriptions : ICP, née de la fusion de ICE-INE-ISU, et MDG, née de l'apport des provinces IME-IRO-ISA-ISI-IVE. Ce fait a entraîné des variations dans les provinces d'Italie.

- Dans EST ont été inclus les confrères qui travaillent dans les pays d'ex-URSS (même si au 31-12-93 elle n'est pas encore une circonscription autonome) : la variation par rapport à 1992 est due au transfert de certains confrères.

5.4 Confrères défunts (1994 – 1re liste)

« La foi au Ressuscité soutient notre espérance et maintient vivante la communion avec nos frères qui reposent dans la paix du Christ. Ils ont dépensé leur vie dans la Congrégation et plusieurs ont même souffert jusqu'au martyre par amour du Seigneur [...] Leur souvenir nous stimule à poursuivre notre mission avec fidélité » (Const. 94).

NOM	LIEU ET DATE DU DÉCÈS		ÂGE	PROV.
P **ACOSTA Gabriel M.**	Medellín	15.03.94	86	COM
P **ARNAU PRAT Sebastián**	Alcoy	03.02.94	75	SVA
P **AUBRY Joseph**	Rome	17.02.94	78	RMG
L **BAGAROTTI Edoardo**	Seregno	20.12.93	89	ILE
L **BARDINI Gabriele**	Mogliano Veneto	05.02.94	82	IVE
P **BENINTENDE Vito**	Pedara	11.02.94	55	ISI
P **BERGIA Battista**	Turin	27.02.94	79	ICP
L **BOCCOTTI Francesco**	Tampa	07.03.94	83	SUE
P **BOSIO Giuseppe**	Campo Grande	26.01.94	74	BCG
P **BRASESCO José Maria**	Buenos Aires	08.02.94	91	ABA
L **BROTTO Giuseppe**	Arese	14.04.93	57	ILE
P **CALDAROLA Carlo**	Faenza	16.02.94	85	IAD
P **CAMPOS Asterio**	Natal	21.01.94	77	BBH
P **CASALEGNO Corrado**	Turin	24.02.94	85	ICP
P **CEGLAR Stanley**	Hamilton	20.01.94	78	CAE
L **CERIOTTI Aldo**	Buenos Aires	21.02.94	71	ABA
L **CHIESA José Luis**	S. Juan	05.03.94	89	ACO
P **CONTI Aldo**	Rome	06.03.94	84	IRO
P **CORTESI Mario**	Sesto S. Giovanni	18.03.94	88	IAD
P **CYRON Franciszek**	Olesnica	06.02.94	77	PLO
P **DAVERIO Luis**	Bahía Blanca	07.01.94	86	ABB
P **DEL FABRO Vittorio**	Salta	03.02.94	75	ACO
L **DEL MAZO Francisco**	Caracas	15.12.93	88	VEN
L **DEPLANO Giovanni**	Lanusei	10.01.94	84	ISA
L **DIEZ RODRIGUEZ Francisco**	Santander	25.02.94	57	SBI
P **DZIEKAN Piotr**	Piła	04.03.94	30	PLN
P **FALÇÃO SILVA Luiz**	Recife	28.02.94	68	BRE
P **FALKA József**	Mogyoród	06.02.94	76	UNG
P **FEDERICI Roberto**	Civitanova Marche	24.02.94	88	IAD
L **FERRARIS Ernesto**	Shillong	30.12.93	95	ING
P **FIORI Giuseppe**	Cagliari	23.12.93	86	ISA
P **GAIDA Leo**	Helenenberg	16.01.94	87	GEK
L **GAMEZ Jacinto**	Bucaramanga	24.09.93	89	COB
P **GANCEDO IBARRONDO Eduardo**	Béjar	13.01.94	84	SMA
P **GHISOLFI Alessandro**	Lombriasco	20.02.94	78	ICP
P **GIAROLA Ottavio**	Turin	27.02.94	88	ICP
P **GROCHALSKI Leon**	Ląd	19.02.94	61	PLN
P **GUERRIERO Antonio**	Quito	23.12.93	80	ECU

NOM	LIEU ET DATE DU DÉCÈS		ÂGE	PROV.
P **KOLLER Franz Xaver**	Beromünster (Suisse)	01.03.94	95	GEM
P **KREYENBÜHL Vincenzo**	Zurich (Suisse)	23.12.93	86	ILE
P **LAGORIO Edoardo**	Manaus	10.02.94	82	BMA
L **MALDONADO David**	San José	09.11.93	64	URU
P **MARINELLI Marino**	Civitanova Marche	13.03.94	81	IAD
P **MARKIEL Karol**	Wyry	26.11.93	84	PLS
P **MASSARO Pasquale**	Rome	07.01.94	60	IME
P **MAZZOLENI Renato**	Turin	08.01.94	70	ICP
P **MIKLIČ Jozef**	Bologne	22.03.94	78	ILE
P **NAVARRO SELVA Manuel**	Córdoba	03.02.94	77	ACO
L **NOVANSKY Ladislao**	Rome	19.02.94	85	IRO
P **OBERTI Gérman**	Montevideo	16.02.94	60	URU
P **PALACIOS DAVILA Fabián**	Quito	20.02.94	33	ECU
P **PANDOLFI Antonio**	Rome	22.02.94	88	IRO
P **PAPWORTH Adrian**	Heathcote NSW	19.03.94	74	AUL
P **PECIÑA IRIARTE José Maria**	Barcelone	10.03.94	62	SBA
P **POMATI Pietro**	Hong-kong	27.03.94	87	CIN
L **PORRO Angelo**	Nazareth	23.02.94	87	MOR
L **RONCO Giorgio**	Turin	26.02.94	81	ICP
L **SABOGAL Eduardo**	Santafé de Bogotá	20.02.93	82	COB
P **SARTORI Ottorino**	Turin	18.03.94	80	ICP
P **SCARONI Orfeo**	Bologne	09.02.94	74	ILE
P **SIMONETTO Vincenzo**	Rome	25.02.94	89	IRO
P **SOBCZYNSKI Wladysław**	Elbląg	30.11.93	59	PLE
P **SPILLARE Antonio**	Santiago du Chili	07.12.93	89	CIL
P **TIMMERMANS Johann**	Hong-kong	14.03.94	77	CIN
P **TONEGUZZO Ruggero**	Negrar (VR)	06.03.94	78	IVO
P **TÓTH Jozef Zoltán**	Roznava	11.02.94	79	SLK
P **TRICERRI Mario**	Turin	15.01.94	82	ICP
P **TRISOTTO Nelo**	São Paulo	08.03.94	83	BSP
L **VALLEJOS Maximiliano**	Santafé de Bogotá	27.01.94	77	COB
P **Van ALPHEN Petrus Arnoldus**	Nimègue	20.02.94	81	OLA
P **Van GISBERGEN Piet**	Vremde	17.02.94	77	BEN
P **VANGANSEWINKEL Jacques**	Bonheiden (Belgique)	06.03.94	79	AFC
P **VILASECA UBACH Joaquim**	Barcelone	13.01.94	51	SBA
P **WAHL Adan**	Mérida	19.12.93	88	VEN
P **WONG Yung Francis**	Hong-kong	19.03.94	83	CIN
L **ZAGNI Gino**	Gênes	26.02.94	64	ILT
P **ZEITLHOFER Franz**	Vienne	27.01.94	79	AUS

N.B. Cette liste comprend aussi les confrères décédés en 1993 qui n'avaient pas été signalés dans les numéros précédents des ACG.